

## **Rapport d'activité pour l'année 2010**

---

La constitution de groupes de travail autour du projet de construction du nouveau silo qui avait débuté en 2009 au sein de l'établissement, a eu pour conséquence d'amener l'ensemble des équipes de l'établissement à mener en 2010 une réflexion sur les activités du CTLES et l'organisation de ses services.

Toujours soucieux d'améliorer la qualité des services rendus par l'établissement, le CTLES a mené une étude de faisabilité quant à la mise en place d'une navette de prêt supplémentaire le vendredi. Ce nouveau dispositif assurera en 2011 la communication, aux bibliothèques versantes, des documents demandés dans le cadre du prêt, cinq jours par semaine.

Par ailleurs, l'adoption de nouveaux indicateurs de l'activité de prêt a participé aussi de manière significative à cette amélioration des services rendus au quotidien.

Afin d'anticiper les mutations incontournables induites par l'extension du silo existant, l'établissement a valorisé ses activités relatives aux plans de conservation partagée en réorganisant ce service en interne grâce à la mise en place d'une équipe à temps plein et en organisant pour la première fois une manifestation sur le thème de la mutualisation et de la coopération dans le cadre de la conservation partagée.

La gestion quotidienne des transferts des collections, qui est aujourd'hui au cœur de l'activité du centre, a fait aussi l'objet d'une amélioration des processus de traitement et d'une réorganisation en interne.

Celle-ci s'est traduite d'une part, par une analyse plus détaillée des listes établies par les établissements versants. Ces listes, qui parviennent désormais au CTLES dans les délais impartis, sont souvent de qualité remarquable et permettent un traitement matériel des collections plus rapide.

C'est là certainement le fruit d'un dialogue sans cesse renouvelé auprès des bibliothèques partenaires.

D'autre part, dans le cadre des cessions, le CTLES encourage les bibliothèques versantes à éliminer par elles mêmes les titres qui sont déjà conservés dans ses magasins. Cette solution, qui n'est envisageable qu'avec les partenaires qui disposent des moyens techniques nécessaires au pilon, a permis de réduire de manière significative le nombre de mètres linéaires éliminés par le CTLES.

Tout au long de l'année 2010, le CTLES a intégré près de 2 500 mètres linéaires de collections en provenance des établissements partenaires et en dépit de l'état de quasi saturation des espaces de stockage, il pourra accueillir près de 2 000 mètres linéaires de collections avant le lancement du nouveau marché au cours du deuxième semestre 2011.

Les projets menés depuis plusieurs années par l'établissement, à effectif constant en ce qui concerne les personnels de la filière bibliothéconomique, comportent de nombreux facteurs motivants pour les agents qui se traduisent par la diversité et la polyvalence des tâches qui leur sont confiées.

## I. LES ACTIVITES

***Les espaces de stockage du CTLes sont aujourd'hui occupés à plus de 97%. L'établissement recevra, de novembre 2010 à mai 2011, plus de 2 kilomètres linéaires de collections.***

***L'ouverture de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations aura pour conséquence de libérer 9 kilomètres linéaires à partir du deuxième semestre 2011, permettant au CTLes de lancer un nouveau marché de transferts.***

***Comme les années précédentes, les dépôts demeurent majoritaires par rapport aux cessions.***

***Le pilon a porté sur près de 300 mètres linéaires de fascicules de périodiques qui ont été cédés à l'établissement dans le cadre des versements réguliers, dans le cadre des versements de la conservation partagée et à titre rétrospectif sur des collections anciennes.***

***L'activité du prêt est en légère augmentation par rapport à 2009 avec 10 457 communications.***

### 1. Les transferts de documents intervenus au cours de l'année 2010

***Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2010, plus de 2 585 mètres linéaires de documents, émanant de 13 bibliothèques versantes, ont été versés au CTLes. Après dédoublement, le CTLes a conservé plus 2 483 mètres linéaires<sup>1</sup>.***

***Le nombre de mètres linéaires versés au titre du dépôt représente plus de 82% de l'ensemble des mètres linéaires versés au CTLes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010.***

***La coopération entre le CTLes et ses partenaires s'est resserrée tant dans le cadre de la préparation des transferts que dans celui de la transformation des dépôts en cession.***

***Après dédoublement des collections cédées, le CTLes intégré dans ses magasins près de 2 500 mètres linéaires.***

Une comparaison entre le nombre de mètres linéaires transférés en 2009 et en 2010 fait apparaître une baisse de près de 1 251 mètres linéaires<sup>2</sup>. Cette baisse du volume des transferts qui représente près 33% s'explique par la saturation temporaire des espaces de stockage du CTLes. L'établissement qui est actuellement saturé à plus de 97% doit en effet garantir l'intégration des collections qui seront versées dans le cadre du marché de transferts jusqu'en mai 2011, avant le départ des collections de la Bibliothèque des langues et civilisations.

Si l'on considère le nombre de mètres linéaires transférés avant dédoublement, il apparaît que le CTLes a reçu 459,31 mètres linéaires en cession contre 2 125,76 mètres linéaires en dépôt. On observe donc un fort déséquilibre entre les dépôts (plus de 82%) et les cessions (près de 18%).

---

<sup>1</sup> Le détail des fonds versés par établissement figure dans l'Annexe 1 du présent rapport, p. 29 .

<sup>2</sup> Il s'agit du nombre de mètres linéaires reçus avant dédoublement.

Il convient de rappeler qu'en 2009 la répartition entre cessions et dépôts apparaissait comme relativement équilibrée avec près de 55% des versements en dépôt et plus de 45% des versements en cession.

L'importance des dépôts par rapport aux cessions peut sans doute s'expliquer en raison des fortes contraintes liées à une redéfinition de la politique documentaire qui incite ces établissements à rester temporairement propriétaires des fonds versés au CTLes.

Le centre poursuit ses efforts visant à inciter les établissements partenaires à réviser le statut des collections qui sont conservées en ses murs. Ainsi en 2010, la Bibliothèque de l'Observatoire a décidé de céder environ 40 mètres linéaires des collections qu'elle avait initialement déposées, et envisage d'ores et déjà de céder une autre partie de ses fonds conservés au CTLes au cours du deuxième semestre 2011.

Il en est de même pour la Bibliothèque de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL) qui a communiqué, en novembre 2010, une liste de titres qui doivent faire l'objet d'une telle conversion courant 2011.

Cette coopération renforcée se manifeste aussi à travers la préparation en amont des transferts dans la mesure où de plus en plus de bibliothèques élaborent désormais des listes de propositions de cession qui sont soumises deux, voire trois mois en amont des versements.

Cette procédure permet d'une part au CTLes d'affiner son travail d'expertise en amont, et permet d'autre part aux établissements d'optimiser la libération de leurs espaces respectifs en pratiquant eux-mêmes des opérations de désherbage et de pilon.

Enfin, et de manière plus générale, les établissements se sont montrés de plus en plus soucieux de fournir des listes précises et exhaustives des documents à transférer.

Au cours de l'année 2010, seul le transfert du 17 mai a dû être différé en raison de l'impossibilité pour une bibliothèque de communiquer au CTLes la liste complète des documents devant être versés au centre.

L'année 2010 a été marquée par d'importants versements provenant de la Bibliothèque du CNRS de l'Université Paris-Descartes-Paris 5, pour laquelle on enregistre 4 versements et de la Bibliothèque de l'IHEAL pour laquelle on comptabilise aussi 4 versements. Les 11 autres établissements ont réalisé entre 1 et 3 transferts au cours de l'année.

Le nombre de transferts par établissement a donc augmenté (2,1 transferts par établissement en 2010, contre 1,9 transfert par établissement en 2009).

La moyenne des mètres linéaires reçus par le CTLes pour chaque transfert a légèrement baissé : on obtient une moyenne de 99,42 mètres linéaires par transfert en 2010, contre 100,97 mètres linéaires en 2009.

### **1.1 Les documents transférés au titre des dépôts et des cessions (après dédoublement des documents cédés)**

La répartition entre documents déposés et documents cédés fait apparaître, après dédoublement, l'importance des dépôts (85,60%) par rapport aux cessions (14,40%).

La part des cessions en 2010 représente 14,40% de l'ensemble des documents versés alors qu'en 2009 elle représentait 27,80%.

Le tableau ci-dessous présente par types de documents et en fonction des statuts (cession, dépôt), l'ensemble des collections reçues dans le cadre du marché au cours de l'année 2010.

Le linéaire intégré aux collections représente près de 2 500 mètres après dédoublement des collections cédées.

***Documents intégrés aux collections dans le cadre des versements en 2010***

Monographies Dépôt	Monographies Cession	Périodiques Dépôt	Périodiques Cession	Thèses Dépôt	Thèses Cession
489,82	0,00	1 545,24	459,31	0,00	90,70
489,82		2 004,55		90,70	
<b>2 585,07</b>					
18,95%	0,00%	59,78%	17,77%	0,00%	3,51%
18,95%		77,54%		3,51%	
<b>100,00%</b>					

Au 31 décembre 2010, les collections conservées au CTLes, dans le cadre des dépôts et des cessions, atteignaient après dédoublement un total de près de **50 994 mètres linéaires**.

Documents cédés : près de **23 350 mètres linéaires**.

Documents déposés : près de **27 644 mètres linéaires**.

- Périodiques : près de 26 649 mètres linéaires (52,26% de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Thèses : près de 10 733 mètres linéaires (21,05% de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Monographies : près de 13 572 mètres linéaires (26,61% de la totalité des fonds hors stockage provisoire) ;
- Autres documents (cartes, VHS) : 40 mètres linéaires (0,08% de la totalité des fonds hors stockage provisoire).

Si l'on considère l'ensemble des collections conservées au CTLes à la date du 31 décembre 2010<sup>3</sup>, l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 est l'établissement qui possède le plus grand nombre de collections en dépôt, alors que l'Université Paris Descartes-Paris 5 est l'établissement qui a cédé le plus grand nombre de documents au CTLes<sup>4</sup>.

## **1.2 Les documents transférés au titre du stockage provisoire**

Au 31 décembre 2010, le CTLes conserve dans ses magasins, au titre du stockage provisoire, **3 733 mètres linéaires** de documents qui ne sont pas communicables.

Ces documents sont conditionnés dans **8 843 cartons ARMIC et 1 041 boîtes en polypropylène de formats atypiques**<sup>5</sup>.

En raison des problèmes relatifs à la saturation du CTLes, seuls **2 600 mètres linéaires** des collections versées au titre du stockage provisoire ont pu être intégrés dans les magasins, et **1 133 mètres linéaires** ont été stockés sur des palettes.

Au cours de l'année 2010, un seul établissement a transféré des collections au titre du stockage provisoire :

- La Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations (BULAC), pour un total de 960 mètres linéaires, soit 2 400 cartons.

<sup>3</sup> *Annexe 1, p. 28.*

<sup>4</sup> *Annexe 1, p. 30.*

<sup>5</sup> *La liste des établissements ayant des collections conservées au CTLes au titre du stockage provisoire figure en Annexe 2 du présent rapport*

Pour l'année 2010, le métrage des collections déposées au titre du stockage provisoire représente un total de **960 mètres linéaires**.

### **1.3 L'élimination des fascicules de périodiques**

L'élimination des fascicules de périodiques concerne à la fois les documents reçus par le CTLes entre 1997 et 2009, les collections transférées en 2010 dans le cadre du marché de transfert et les collections qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*.

Ces éliminations portent uniquement sur les fonds cédés et représentent 322,17 mètres linéaires.

Il convient de distinguer le dédoublement qui porte sur les fascicules de périodiques qui apparaissent dans les collections en plusieurs exemplaires, et le désherbage qui porte sur l'élimination d'un titre complet.

Le dédoublement rétrospectif sur les fonds reçus entre 1997 et 2009 concerne plus de 30 mètres linéaires soit près de 9,5% de la totalité des éliminations réalisées dans l'année.

Le dédoublement réalisé sur les documents qui ont été versés dans le cadre des transferts en 2010 a donné lieu à la suppression de 102 mètres linéaires, soit près de 31,5% de l'ensemble des éliminations.

Le désherbage a porté uniquement sur les documents qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* et représente 190 mètres linéaires.

### **1.4 Les collections de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations**

Les fonds de la BULAC occupent en magasins plus de 9 kilomètres linéaires de rayonnages.

La préparation du déménagement de ces fonds a donné lieu au cours l'année 2010 à plusieurs réunions de concertation entre les deux établissements. Le CTLes a aussi participé, à la demande de la BULAC, à la rédaction du cahier des charges pour le déménagement de ces collections.

Le déménagement effectif des collections de la BULAC qui débutera à la mi-avril 2011 a donné lieu à une préparation logistique et intellectuelle sur les fonds concernés. L'exhaustivité et l'exactitude des données recensées dans le système intégré de gestion d'archives du CTLes ont dû être notamment vérifiées.

En concertation avec la BULAC, le CTLes a en outre procédé à des vérifications sur une partie des fonds conditionnés dans les magasins industriels afin de vérifier les cotes d'origine de ces documents.

Les équipes ont aussi procédé à un récolement sur la partie des fonds non inventoriée (grands folios et documents en caractères non latins) qui représentent près de 610 mètres linéaires de collections.

Les personnels mobilisés sur ce chantier ont enfin extrait les données relatives aux conteneurs comportant plusieurs cotes afin de définir la méthodologie à adopter pour l'extraction des collections réparties dans plusieurs magasins.

Au terme de ces vérifications, l'établissement a produit les fichiers permettant de rapprocher les cotes des documents avec les localisations des conteneurs correspondantes.

Ces tâches techniques ont mobilisé les équipes des services de l'inventaire et des magasins tout au long de l'année.

Le premier trimestre de l'année 2011 sera consacré au traitement de 900 mètres linéaires de documents dont la description physique est incomplète (absence de formats).

Les équipes du CTLes seront mobilisées pendant toute l'opération du déménagement afin de fournir une assistance aux déménageurs en cas de besoin.

## **2. L'occupation des magasins**

***La capacité de stockage de stockage du CTLes, compte tenu des dernières modulations dans les magasins traditionnels sur le nombre de tablettes par hauteur de rayonnages, est de plus de 73 kilomètres linéaires.***

***Au 31 décembre 2010, le CTLes dispose de près de 2 kilomètres linéaires de rayonnages vides destinés à accueillir les collections qui seront versées dans le cadre du marché qui a été signé en mai 2010 et qui s'achèvera en mai 2011.***

Compte tenu du tablettage des magasins, la capacité de stockage du CTLes est à la date du 31 décembre 2010, de près de **73 305 mètres linéaires**.

Ce linéaire se répartit entre magasins traditionnels (plus de 37 000 mètres linéaires) et magasins industriels (près de 36 000 mètres linéaires).

Le nombre de mètres linéaires occupés au CTLes est de **71 347,06 mètres linéaires**. Ce chiffre est obtenu par l'addition des collections conservées au titre du dépôt et de la cession (50 993,71 ml), par les collections conservées au titre du stockage provisoire (2 598,30 ml) et par les collections de la Sorbonne (17 755,05 ml) qui ont été versées dans le cadre de chantier de mise en sécurité de l'université.

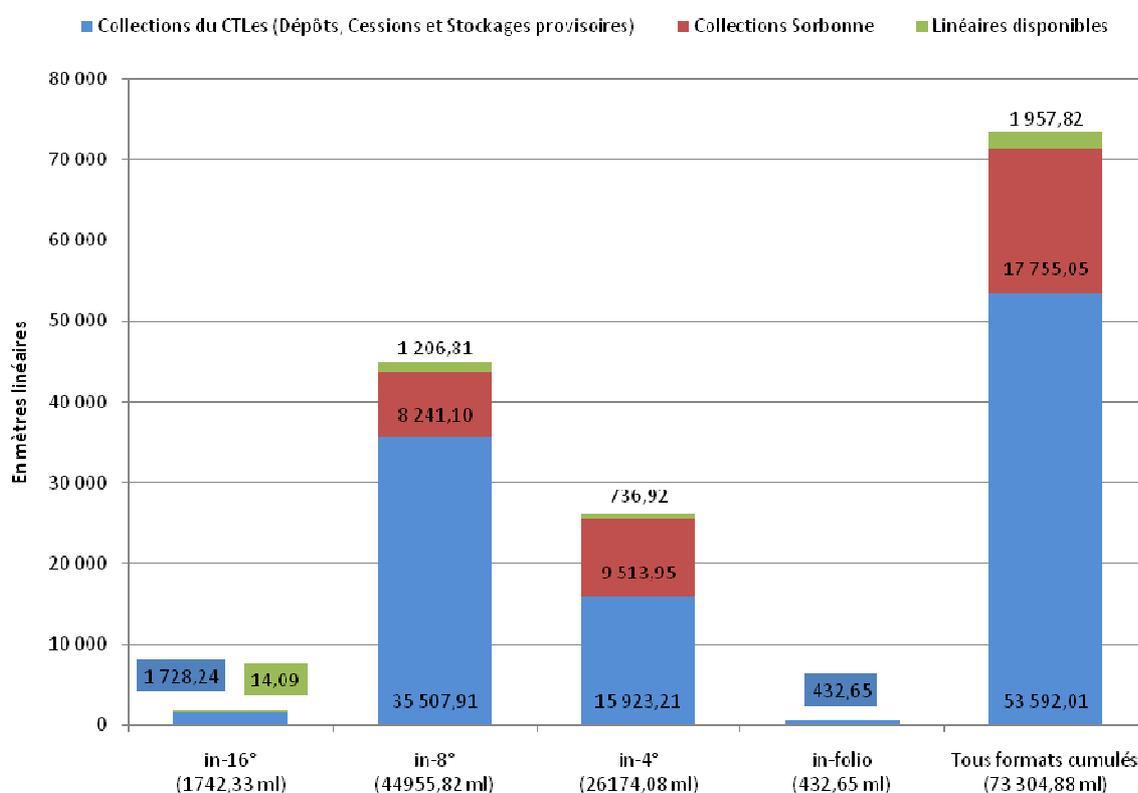
Le recensement du mètre encore disponible par formats est le suivant :

- Format in-16° : **14,09** mètres linéaires ;
- Format in-8° : **1 206,81** mètres linéaires ;
- Format in-4° : **736,92** mètres linéaires.

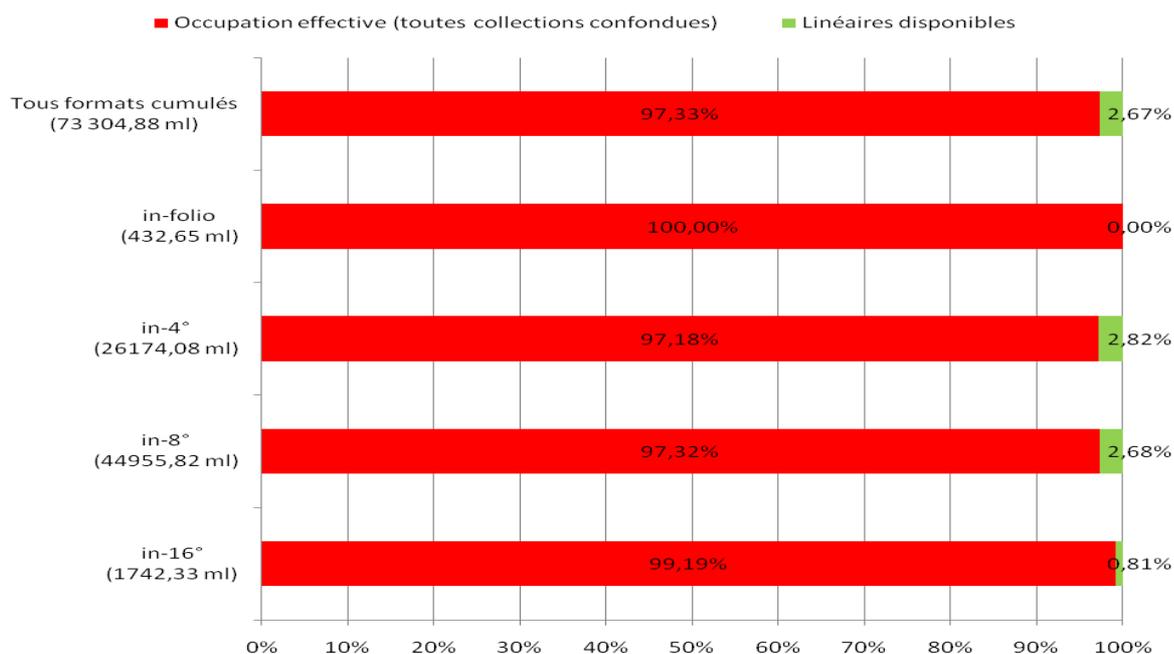
A la date du 31 décembre 2010, le CTLes dispose de **1 957,82 mètres linéaires** pour accueillir les collections dont le versement est prévu jusque fin mai 2011, dans le cadre du marché de transferts qui a débuté en mai 2010.

Au cours du premier semestre 2011, le CTLes procèdera au recensement complet des espaces occupés par la Bibliothèque de la Sorbonne et proposera à l'Université Panthéon Sorbonne-Paris 1 un avenant portant révision des mètres linéaires effectivement conservés au CTLes au titre de la conservation temporaire liés au travaux de mise en sécurité.

**Occupation du magasin par formats**



**Taux de saturation des magasins par formats**



### **3. Le traitement des collections**

***A la date du 31 décembre 2010, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 305 146 documents localisés contre 303 520 à la fin de l'année 2009.***

***A l'instar de l'an dernier un travail important a été réalisé sur le signalement rétrospectif des collections.***

***La mobilisation des personnels sur ces différentes tâches a conduit à la mise en place de nouvelles méthodes de travail en interne, et a fait l'objet de sessions de formation ainsi que de plusieurs réunions de concertation et de suivi, notamment avec le service des magasins.***

***Le service de l'inventaire a été fortement mobilisé sur les opérations liées à la préparation du déménagement des collections de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).***

En 2010, les activités du service de l'inventaire se sont articulées, d'une part, autour de l'inventaire courant et rétrospectif des collections, et d'autre part, du signalement de ces collections dans les différents catalogues (le catalogue du CTLes, le SUDOC et la base de données dédiée au Plan de conservation partagée des périodiques de médecine).

Le travail de récolement, de désherbage des collections, de mise à jour des différentes bases de données et de relocalisation a mobilisé, de manière ponctuelle, l'ensemble de l'équipe.

Au-delà de l'inventaire courant et rétrospectif, et à l'instar des années précédentes, les activités liées au service du Prêt entre bibliothèques (PEB) ont également mobilisé le service, dans la mesure où cette année, ce sont 10 457 demandes de PEB qui ont été traitées par l'équipe de l'inventaire.

En 2010, les équipes ont été par ailleurs mobilisées sur la préparation du déménagement de la BULAC.

#### **3.1 L'inventaire des collections**

Durant l'année 2010, l'équipe de l'inventaire a ainsi enregistré dans sa base d'archives près de 15 000 documents :

- 8 834 titres de monographies ;
- 3 088 titres de périodiques ;
- 2 393 titres de thèses.

L'inventaire courant porte uniquement sur les titres de monographies et de périodiques transférés dans le cadre du marché de transfert. En ce qui concerne les thèses, il s'agit d'un inventaire rétrospectif réalisé au moment de la communication des documents. Pour l'année 2010, le CTLes a communiqué 2 722 thèses dont 2 393 ont été communiquées pour la première fois et 329 avaient fait l'objet d'une communication par le passé.

Concernant les monographies en dépôt, il est à noter que, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, ces versements de monographies sont accompagnés de listes récapitulatives qui comportent des indications détaillées et non plus une simple mention de cote.

L'apport de ces informations permet désormais de :

- Faciliter le processus de transformation des dépôts en cessions ;

- Fournir aux établissements versants des listes récapitulatives détaillées ;
- Créer de nouveaux indicateurs pouvant être utilisés dans les bilans statistiques.

Un travail d'inventaire rétrospectif a également été mené sur 610 mètres linéaires de collections non inventoriées de la BULAC.

Il s'agit de documents (grands formats, formats atypiques) et de documents dont les titres sont en caractère non latins.

### **3.2 Le signalement des collections dans les catalogues**

Le travail d'inventaire dans le système intégré de gestion d'archives de l'établissement va de pair, pour les documents cédés, avec les activités de signalement dans le catalogue du système universitaire de documentation (SUDOC), qu'il s'agisse de catalogage ou de localisation.

Au 31 décembre 2010, le catalogue du SUDOC fait apparaître pour le CTLes un total de 305 146 documents localisés contre 303 520 fin 2009.

Au cours de l'année, 2 581 notices d'exemplaires ont été créées, 4 155 modifiées et 955 supprimées suite aux opérations de désherbage ou de dédoublement.

L'établissement a créé 1 352 notices bibliographiques et 1 049 notices d'autorité.

Le signalement des documents versés dans le cadre des transferts hebdomadaires a donné lieu à la création de 11 notices bibliographiques qui correspondent à des notices de périodiques :

Le travail de signalement rétrospectif qui a donné lieu à la création de 1 233 notices bibliographiques, a porté sur trois grands ensembles de thèses :

- les thèses vétérinaires de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (576 notices bibliographiques) ;
- les thèses d'odontologie de l'Université Paris - Diderot – Paris 7 (241 notices bibliographiques) ;
- les thèses d'odontologie et de pharmacie de la Bibliothèque interuniversitaire de santé (524 notices bibliographiques).

Il convient de souligner que la migration de l'ancien système intégré de gestion de bibliothèque et d'archives vers la nouvelle base d'archives Flora, a mobilisé l'équipe de l'inventaire de manière conséquente.

Au cours du dernier trimestre de l'année, les agents ont dû procéder à divers tests dans la base et au signalement des éventuelles anomalies, mais également pour contribuer au nettoyage des données avant leur migration.

#### **4. Les communications de documents**

*Le CTLes a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 une navette journalière (du lundi au jeudi) qui dessert 28 bibliothèques versantes.*

*Le CTLes a été saisi pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010, de 10 873 demandes de prêt contre 10 460 en 2009, soit une hausse de près de 4% (3,95%).*

*Cette hausse du nombre de demandes de prêt est moins importante que celle qui avait été initialement prévue au regard des chiffres du premier semestre 2010. En effet, la forte hausse des demandes enregistrée lors du premier semestre ne s'est pas poursuivie au cours du deuxième semestre accusant même une baisse par rapport aux exercices précédents sur la même période considérée.*

*Les monographies représentent près de 56% des prêts consentis sur l'année*

*Les demandes non satisfaites portent sur 416 documents et 3,8% de l'ensemble des demandes adressées au CTLes.*

*Si l'établissement poursuit ses efforts pour réduire le nombre de demandes insatisfaites, l'année 2010 a été consacrée à une analyse détaillée des raisons qui conduisent à ces échecs dans les transactions de prêt.*

*Le CTLes a par ailleurs affiné son analyse typologique des communications par champs disciplinaires.*

*Les documents relevant des disciplines des langues et littératures représentent près de 38% de l'ensemble des communications.*

##### **4.1 Les grandes orientations du prêt entre bibliothèques**

Le nombre de demandes satisfaites est de 10 457 soit 96,2% de l'ensemble des demandes.

Avec 416 demandes non satisfaites, le taux d'échec dans le traitement des communications avoisine 3,8% de l'ensemble des demandes de prêt. Il est à noter cependant que, si les demandes émanant des bibliothèques versantes sont non satisfaites à près de 2,4%, celles des bibliothèques non versantes, quant à elles, atteignent un taux d'échec de près de 11,8%.

Une analyse des demandes non satisfaites permet d'identifier les raisons pour lesquelles les documents n'ont pas été servis :

- 6% des demandes portaient sur des documents localisés par erreur au CTLes ;
- 43% des demandes portaient sur des documents qui n'étaient pas localisés au CTLes ;
- 23% des demandes concernaient des documents qui avaient déjà fait l'objet d'une demande par le même établissement et étaient en cours de prêt ;
- 24% des demandes reposaient sur des références erronées ou incomplètes ;
- 2% des demandes portaient sur des documents indisponibles, notamment en raison de leur état matériel ;
- 1% des demandes portaient sur des documents en cours de traitement dans le catalogue ;

- 1% des demandes ont été émises par des bibliothèques temporairement exclues du prêt en raison de factures non honorées.

Le nombre de demandes émises par mois est en moyenne de 906 et le nombre de communications mensuelles est en moyenne de 871.

Le chiffre le plus élevé a été atteint au mois de mars avec 1 341 communications et le chiffre le moins élevé a été atteint au mois d'août avec 357 communications.

Les prêts consentis aux bibliothèques versantes représentent 8 995 communications, soit 86% de l'ensemble des transactions.

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art a réalisé le plus grand nombre d'emprunts en 2010 avec 3 445 demandes (soit 32,94% de l'ensemble des communications), suivie de la Bibliothèque du Centre Censier du SCD de l'Université Sorbonne-Nouvelle-Paris 3 avec 1 172 demandes (soit 11,20% de l'ensemble des communications).

Les prêts consentis en 2010, tant aux bibliothèques françaises non versantes, qu'aux bibliothèques étrangères, sont comparables aux chiffres constatés ces deux dernières années.

Les transactions de prêt à destination des bibliothèques non versantes représentent 13,12% de l'ensemble des prêts soit 1 373 communications. Alors que les bibliothèques étrangères ont été destinataires de 69 documents soit moins de 1% (0,66%) des communications.

En 2010, il y a eu une seule communication de documents sur place, qui a porté sur 20 conteneurs, soit 200 fascicules du périodique *Journal of calendar reform*. Cette communication a été demandée par un enseignant chercheur de l'Université Paul Verlaine de Metz.

Les documents les plus communiqués en 2010, sont les monographies avec 5 845 communications contre 1 716 en 2009.

Cette nouvelle tendance qui se dégage au profit des monographies s'explique sans doute par la nature des versements réalisés par les bibliothèques qui déposent depuis 2009 des collections de monographies récentes qui semblent faire l'objet de demandes de prêt nombreuses.

Les thèses ont fait l'objet en 2010 de 2 722 communications contre 3 293 en 2009, et les périodiques de 1 652 communications en 2010, contre 4 400 communications en 2009<sup>6</sup>.

Deux raisons peuvent expliquer le nombre peu élevé de communications constaté sur les périodiques.

D'une part, le fait que la moitié des titres conservés au CTLes sont des titres morts réduit le nombre de demandes.

D'autre part, les demandes qui portent sur des titres vivants et/ou sur des fascicules récents concernent une suite de numéros représentant une année complète ou plusieurs mois. Les états de collections conservées dans l'établissement semblent dans ce cas correspondre aux attentes des lecteurs qui bénéficient par ailleurs d'une communication rapide (24 heures sur Paris et 48 heures en province).

---

<sup>6</sup> Cf. Annexe 4, p. 33.

#### 4.2 Statistiques de communications par champs disciplinaires

Le CTLes a poursuivi son travail d'analyse sur les documents communiqués afin de mettre en relief la répartition des champs disciplinaires auxquels ils appartiennent.

Pour affiner l'analyse conduite en 2009, deux champs disciplinaires ont dû être scindés. Le champ disciplinaire relatif aux arts est désormais indépendant, alors qu'il était rattaché l'an dernier aux domaines des langues et de la littérature.

Les disciplines relatives aux sciences humaines et aux sciences sociales font désormais l'objet de deux champs disciplinaires distincts contrairement à l'an dernier.

Désormais les champs disciplinaires retenus pour établir les statistiques de prêt se déclinent de la manière suivante :

Champs disciplinaires retenus	Disciplines
<b>Art</b>	> Art
<b>Droit</b>	> Droit > Sciences juridiques > Sciences politiques
<b>Economie</b>	> Sciences économiques > Gestion
<b>LL</b>	> Langues > Littératures
<b>Médecine</b>	> Médecine > Odontologie > Pharmacie
<b>Sciences</b>	> Sciences exactes > Sciences naturelles
<b>SH</b>	> Sciences humaines
<b>SS</b>	> Sciences sociales

Les statistiques de 2010<sup>7</sup> font apparaître que les documents les plus demandés (tous supports confondus) sont des documents relevant des domaines des langues et littératures. Ces documents représentent près de 38% de l'ensemble des communications pour l'année 2010, et sont suivis par ceux qui concernent l'art qui représentent près de 26%.

La forte demande sur les documents relatifs aux domaines des langues et littératures concerne aussi bien les monographies que les périodiques et les thèses. En revanche la forte demande qui porte sur les arts concerne uniquement les monographies

Les demandes sur les documents rattachés au domaine disciplinaire du droit portent essentiellement sur les thèses et les mémoires de deuxième cycle.

Il est intéressant de relever par ailleurs qu'à l'instar de l'an dernier, les mémoires de deuxième cycle en sciences économiques totalisent environ 20% des communications alors que ce champ disciplinaire est très peu représenté dès lors qu'il s'agit des autres supports.

#### 4.3 Le recensement des documents non restitués après un prêt

L'établissement a procédé en 2010 à un recensement de l'ensemble des documents en dépôt qui avaient fait l'objet d'un prêt, entre 2002 et 2008, auprès des bibliothèques auxquelles ils appartiennent et qui n'avaient pas été rendus au CTLes.

<sup>7</sup> Cf. Annexe 5, p. 34.

Il est apparu que 554 documents étaient manquants, un peu plus de 1,3% des 40 521 communications enregistrées pendant la période 2002-2008.

Les documents de la Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales représentaient 62,45% des non rendus soit 346 documents.

Les vérifications dans les magasins ont permis de retrouver 299 documents, soit près de 54% de ceux qui avaient été déclarés non-rendus.

Il apparaît que ces erreurs sont imputables aux transactions opérées lors de l'enregistrement du retour des documents au CTLes, erreurs qui, malgré tout, restent marginales, puisqu'elles ne représentent environ que 0,7% au regard de l'ensemble des communications consenties lors de la période 2002 à 2008.

L'établissement a réclamé auprès des établissements concernés le retour des documents manquants. Pour les 129 documents prêtés à la BIULO le retour est effectué directement auprès de la BULAC et le CTLes se considère déchargé de toute responsabilité.

Quant aux collections appartenant aux autres établissements, le CTLes devrait récupérer dans le courant de l'année 2011 près de 70 documents.

Pour les bibliothèques qui ont émis le souhait de conserver définitivement certains de leurs documents, le CTLes a souhaité que ces demandes soient formalisées par un courrier officiel afin de reporter de manière définitive cette information dans ses catalogues.

## **5. Le plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France**

***En 2010, le nombre de mètres linéaires transférés dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France avoisine 320 mètres linéaires.***

***L'ensemble des mètres linéaires transférés depuis 2005, date de lancement du plan est de près de 2 kilomètres linéaires.***

***En septembre 2010, le CTLes a présenté à l'ensemble des participants au plan, une synthèse des réponses à l'enquête réalisée en mai 2009, qui fait notamment apparaître les points positifs du plan en termes de gain de place, mais aussi la nécessité de pouvoir mobiliser des moyens humains à long terme.***

***L'établissement a organisé une manifestation professionnelle le 30 avril et souhaite renouveler l'expérience en 2011.***

Les objectifs, affichés en 2005, lors de la mise en place du plan, et qui étaient au nombre de cinq, demeurent inchangés :

- Faire baisser les coûts de conservation des documents en évitant de conserver une multitude d'exemplaires d'un même titre répartis dans plusieurs établissements ;
- Libérer de la place en magasin en vue des accroissements à venir ;
- Assurer sur le long terme, de façon rationnelle et dans de bonnes conditions, la conservation d'un nombre limité de collections pour chacun des titres ;
- Assurer un très bon accès aux collections de périodiques concernées ;

- Favoriser le passage « *au tout électronique* » pour les établissements qui ne sont pas pôles de conservation dans la mesure où l'archivage papier est assuré par le pôle de conservation.

Depuis 2005, près de 1 723 mètres linéaires, ont été transférés entre les différentes bibliothèques participant au *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*<sup>8</sup>.

### **5.1 La constitution des fonds de référence**

Dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Ile-de-France*, 42 transferts de collections ont été réalisés en 2010 entre les différents pôles de conservation. Ces transferts représentent un total de près de 319 mètres linéaires de périodiques qui ont permis à la fois de combler les lacunes des pôles de conservation et de libérer des espaces dans les magasins des bibliothèques participantes.

Le CTLes a pour sa part participé à 15 de ces transferts en tant qu'expéditeur ou destinataire de collections.

Au total, le CTLes a envoyé près de 23 mètres linéaires de collections à différents pôles de conservation et reçu plus de 265 mètres linéaires de périodiques pour lesquels il est lui-même pôle de conservation.

Au total, ce sont donc plus de 288 mètres linéaires que le Centre a transférés ou reçus, ce qui représente 90,4 % du métrage linéaire total des collections transférées dans le cadre du plan.

Il a également pris en charge via ses véhicules et son personnel 7 transferts, représentant près de 14 mètres linéaires, pour lesquels les bibliothèques concernées ne disposaient pas de moyens logistiques nécessaires.

Sur l'ensemble de l'année 2010, les transferts réalisés dans le cadre du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* ont permis au CTLes de libérer 190 mètres linéaires dans ses magasins.

Depuis octobre 2010, le CTLes est chargé de la constitution des listes de titres à traiter. Cette tâche était jusque là remplie par les équipes de la BIUS.

Au cours du dernier trimestre 2010, 4 listes ont été ainsi constituées et envoyées à la BIUS (concernant les domaines *Public Health, Pulmonary diseases, Neurosciences et Psychiatry*). Il appartient en effet toujours à cette dernière de demander à l'ABES une extraction des états de collection des différents établissements participant au plan.

Les listes ont été produites tardivement dans l'année en raison de difficultés liées au tri des différents titres, entraînant de ce fait un retard dans le traitement tel qu'il avait été initialement prévu.

La synthèse des réponses à l'enquête réalisée en mai 2009 auprès des différents pôles de conservation a été présentée à l'ensemble des participants au plan en septembre 2010 à l'occasion de la réunion annuelle du Comité de pilotage.

Cette synthèse met l'accent tant sur les bénéfices que les bibliothèques peuvent retirer de la mise en œuvre du plan, notamment en termes de gain de place et de constitution de collections complètes, que sur les difficultés persistantes en termes de moyens humains et de logistique. C'est en particulier le cas pour le CTLes qui prend en charge en plus des transferts qui le concernent, une partie des transferts qui concernent d'autres établissements.

---

<sup>8</sup> Cf. Annexe 6, p. 39.

La nécessité d'un meilleur suivi statistique des diverses opérations liées au plan, notamment en termes de désherbage et d'appels d'offres, a été par ailleurs soulignée par bon nombre de participants.

Il semble dès à présent certain que le traitement de l'ensemble des titres concernés par le plan de conservation ne sera pas achevé à la fin de l'année 2011 comme cela avait été initialement prévu. Le retard dans le traitement des listes devrait avoir pour conséquence de reporter au premier semestre 2012 l'aboutissement de ce chantier initié en 2005.

Les principaux objectifs du CTLeS pour l'année 2012 concernent d'une part la réalisation d'un recensement complet des titres conservés au CTLeS et qui relèvent du *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*, qu'il s'agisse de titres pour lesquels l'établissement est pôle, comme des titres pour lesquels il ne l'est pas.

Ils concernent d'autre part l'organisation d'une nouvelle manifestation professionnelle sur la *Mutualisation et la coopération dans le cadre de la conservation partagée*. Cette manifestation est programmée sur une durée de deux jours du 27 au 28 juin 2011. Elle se tiendra à Paris, à l'Université Paris Diderot - Paris 7.

## **5.2 La journée professionnelle sur le thème de la *Mutualisation et de la coopération dans le cadre de la conservation partagée***

La journée qui a été organisée par le CTLeS, le 30 mars 2010, a rassemblé 67 participants et 13 intervenants. Les interventions ont permis notamment de présenter les travaux réalisés par la Bibliothèque interuniversitaire de médecine et le CTLeS dans le cadre de la conservation partagée.

Au cours de cette journée, qui s'adressait principalement à un public de professionnels travaillant dans des établissements sensibilisés aux enjeux de la mutualisation à travers, notamment, les plans de conservation partagée, deux points forts ont pu être dégagés.

Il s'agit d'une part de l'intervention d'un enseignant chercheur, M. Bonnafous-Murat, Chargé de mission pour la politique documentaire à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3<sup>9</sup>, qui a permis d'entendre le point de vue d'un acteur extérieur à la profession, et d'autre part des expériences relatées par nos collègues étrangers, qui ont permis de mettre l'accent sur un grand nombre de problématiques communes (financement, désherbage, délais de communication des documents...)

---

<sup>9</sup> *Quel niveau d'intervention pour les plans de conservation partagée ? Le point de vue d'un enseignant chercheur*

## **6. La présentation et la promotion de l'établissement**

*Le CTLes encourage les visites des professionnels au sein de sa structure. C'est à l'occasion de présenter les activités de l'établissement et de sensibiliser les collègues des bibliothèques partenaires aux spécificités de son activité.*

*Le centre est traditionnellement un partenaire des organismes de formations professionnels et accueille à ce titre des groupes de fonctionnaires stagiaires dans le cadre de formations de post-recrutement.*

*La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet non seulement d'accompagner les actions de formation, en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resterait sinon largement méconnue, mais aussi de sensibiliser les agents aux enjeux liés à la construction du nouveau silo.*

### **6.1 Les visites de l'établissement**

Dans le cadre de la présentation de l'établissement et dans le contexte du transfert des collections de la bibliothèque de la Sorbonne, le CTLes a reçu, au cours de deux visites programmées lors du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2010, les collègues de cet établissement (90 visiteurs). Ces visites qui avaient pour objectif de présenter les espaces de stockage dédiés aux collections de cet établissement ont été animées par l'équipe de direction de la Bibliothèque de la Sorbonne après une présentation de l'établissement réalisée par l'équipe de direction du CTLes.

Contrairement à l'an dernier, le CTLes n'a pas organisé de visite visant à valoriser auprès des établissements partenaires, l'expérience acquise dans la gestion, la conservation et la communication des collections. Ces visites sont généralement programmées à la demande des établissements partenaires.

L'établissement a reçu une équipe du Centre de documentation de l'Assemblée nationale qui souhaitait avoir une présentation de l'établissement et connaître les procédures de stockage utilisées par le centre.

### **6.2 Les échanges avec les utilisateurs dans le cadre du service du prêt entre bibliothèques**

Afin d'améliorer la qualité du service rendu dans le cadre du prêt entre bibliothèques, l'établissement a mis en place un programme de sensibilisation des personnels aux contraintes liées à cette activité.

Il s'agit d'associer, sur la base du volontariat, et à raison d'une demi-journée, les personnels du CTLes, qui interviennent lors des transactions de prêt, aux activités et tâches dévolues à leurs collègues au sein des établissements demandeurs.

Ainsi, au mois d'octobre, trois agents du CTLes ont été accueillis par le service du prêt de la Bibliothèque de la Sorbonne sur le site de Sainte Barbe afin d'être sensibilisés aux méthodes de travail, aux usages et aux impératifs liés à l'activité du service au sein de cet établissement.

Dans le cadre de la réciprocité, le CTLes accueillera en 2011, au sein de son service de prêt, des collègues de la Bibliothèque de la Sorbonne.

A la demande des personnels du CTLes, cette expérience sera par ailleurs proposée à d'autres établissements.

### **6.3 La présentation du CTLes dans le cadre des formations organisées par les établissements de formation**

Dans le cadre des formations, organisées par les établissements de formation (ENSSIB, MEDIADIX), le CTLes a reçu cinquante agents :

- 19 élèves bibliothécaires (ENSSIB) ;
- 21 assistants de bibliothèque (MEDIADIX) ;
- 10 agents de la filière bibliothèques dans le cadre d'une formation continue sur le thème de « *Conservation partagée et politique documentaire* » (ENSSIB)

Ces visites s'adressaient aux bibliothécaires en scolarité à l'ENSSIB, ainsi qu'aux lauréats du concours d'assistant des bibliothèques dans le cadre de leur formation post-recrutement. Ces présentations ont toujours lieu, à la demande du CTLes, en présence d'un responsable pédagogique de ces institutions, ce qui permet de nourrir la présentation en créant les conditions nécessaires non seulement à un échange questions/réponses, mais aussi en suscitant une discussion entre les stagiaires et les personnels de l'établissement.

Le contenu des présentations est à chaque fois adapté aux attentes du groupe, et l'établissement demande désormais non seulement qu'il y ait un programme ou plan de visite qui soit établi, mais qu'il y ait aussi un retour d'expérience ou de vécu de la part des stagiaires, par l'intermédiaire de l'organisme qui sollicite la visite.

### **6.4 Le voyage d'étude**

La thématique du voyage d'étude, organisé du 3 au 4 juin 2010 à Bruxelles, était axée sur la réorganisation des services au sein des bibliothèques. Les visites de la Bibliothèque royale, ainsi que de la Bibliothèque publique centrale pour la région Bruxelles-Capitale, ont permis d'illustrer les notions de répartition et de réaménagement des espaces et de mettre l'accent sur la problématique de la circulation. Ces exemples doivent nourrir la réflexion autour de la construction de l'extension du CTLes.

A l'instar des années précédentes, ce voyage d'étude, auquel ont participé 16 agents du CTLes, a donné lieu à une présentation lors de la réunion de début d'année au mois de janvier.

En 2011, le CTLes organisera un voyage d'étude à Lyon du 24 au 25 mars, auquel participeront 15 agents de l'établissement. Le programme des visites est le suivant :

- Bibliothèque municipale de la Part-Dieu ;
- SCD de l'Université Lumière – Lyon 2, Bibliothèque universitaire Chevreul ;
- Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure ;

La visite de cette dernière bibliothèque donnera lieu notamment à une présentation du projet de construction de la Réserve documentaire lyonnaise de l'enseignement supérieur. Le projet de construction de ce silo présente beaucoup de points communs avec le projet d'extension du CTLes. C'est donc là une occasion d'associer encore plus étroitement les personnels à la réflexion qui est menée depuis plus d'un an tant sur les modalités de stockage que sur les offres de service pour l'avenir.

## II. LES MOYENS

*Les effectifs de l'établissement sont constants depuis 2006 pour la filière bibliothéconomique. En septembre 2010, l'établissement a obtenu la transformation d'un poste de magasinier des bibliothèques en un poste d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.*

*Cette transformation a permis de réorganiser le service des affaires budgétaires et financières.*

*Le CTLes a fait l'objet en 2010 de deux contrôles règlementaires celui de la Cour des comptes et celui de l'Inspection hygiène et sécurité.*

*A l'instar de 2009, l'établissement a fait un effort particulier dans le domaine de la formation des personnels.*

*Le passage au nouveau logiciel de gestion d'archives et de bibliothèques (FLORA) a été finalisé au cours du dernier trimestre de l'année 2010.*

### 1. Personnels

Tableau relatif à la répartition des effectifs par catégorie (situation au 31/12/10)

Corps	Nombre D'emplois budgétaires	Nombre d'emplois pourvus par des titulaires ou stagiaires	Nombre d'emplois vacants occupés par des contractuels	Nombre d'emplois sur ressources propres	Rompus de temps partiel	Quotité travaillée	Total
Conservateurs	2	2				2	2
Bibliothécaire	1	1				1	1
Ingénieur d'études	1	1				1	1
ADAENES	1	1				1	1
BAS	2	2				1,3	2
Assistant de bibliothèque	4	2	2			4	4
SAENES	1	1		1		1,8	2
Magasiniers principaux	3	3				3	3
Magasinier des bibliothèques	7	6	1	1		7,6	8
ADJAENES	2	2				2	2
<b>Total</b>	<b>24</b>	21	3	<b>2</b>		24,7	<b>26</b>

Au 31 décembre 2010, le nombre d'agents affectés au CTLes est de 26 agents sur le site de Bussy-Saint-Georges. Conformément aux engagements pris lors des différents conseils d'administration, les recrutements sur budget propre sont limités aux remplacements d'agents en congé de maladie ou de maternité, non compensés par des crédits de suppléance du Rectorat.

Le CTLes a obtenu la transformation d'un poste de magasinier des bibliothèques en un poste d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010.

## **2.1 Les personnels titulaires**

Dans la filière des bibliothèques, l'établissement compte 23 postes pourvus par des agents titulaires ou stagiaires (17 postes sur site et 6 postes mis à disposition dans d'autres établissements) :

Sur site :

- 2 conservateurs des bibliothèques ;
- 1 bibliothécaire
- 1 ingénieur d'études
- 2 bibliothécaires adjoints spécialisés ;
- 2 assistants des bibliothèques ;
- 3 magasiniers principaux des bibliothèques ;
- 6 magasiniers des bibliothèques.

A ces personnels, il convient d'ajouter :

- 1 conservateur général affecté au Centre international d'enregistrement des publications en série ;
- 1 magasinier des bibliothèques affecté au Centre interinstitutionnel pour la diffusion des publications en sciences humaines.

Dans la filière administrative, nous comptons 3 postes pourvus par des agents titulaires :

- 1 attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (ADAENES) ;
- 1 secrétaire d'administration scolaire et universitaire (SAENES) ;
- 2 adjoints administratifs principaux (ADJAENES).

## **2.2 Les personnels contractuels sur postes vacants**

Au 31 décembre 2010, le CTLes compte 3 agents contractuels employés sur des postes de titulaires vacants (2 B et 1 C).

## **2.3 Les personnels sur budget propre**

Le CTLes a employé en 2010 quatre agents contractuels sur budget propre afin de répondre à des besoins ponctuels sur des chantiers spécifiques limités dans le temps (navette de prêt, récolement des collections en magasin, dédoublement des thèses de médecine, conservation partagée).

- 1 conservateur pour une durée de 4 mois ;
- 1 bibliothécaire adjoint spécialisé pour une durée de 1 mois ;
- 1 magasinier des bibliothèques pour une période de 4 mois ;
- 1 SAENES pour une période de 12 mois.

L'augmentation de la charge de travail en matière administrative, qui est liée à l'augmentation des activités de l'établissement, a nécessité le recrutement d'un agent administratif de catégorie B sur la durée de l'année.

## **2. Budget**

Cette partie fait l'objet du *Compte financier* présenté au Conseil d'administration par Madame l'agent comptable du CTLes.

## **3. La réorganisation du service des affaires budgétaires et financières**

Au cours de l'année 2010, le service des affaires budgétaires et financières a connu une réorganisation complète.

Cette réorganisation s'est manifestée à la fois par un renouvellement de ses effectifs et un renforcement de l'équipe.

Ainsi, un nouvel adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur a rejoint l'établissement sur un poste vacant suite à la mutation de son titulaire, et le poste créé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 a été pourvu par un lauréat du concours externe de ce même corps.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 le service était donc composé d'un attaché d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de deux adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le périmètre d'action du service s'articule autour de trois domaines prioritaires, l'exécution des dépenses, la gestion des recettes et la gestion courante de l'établissement.

### **3.1 L'exécution des dépenses**

Le service a émis 654 mandats pendant l'exercice 2010 contre 766 pendant l'exercice 2009. Il y a donc une baisse de 112 pièces soit près de 15 %. Cette baisse s'explique en grande partie par le regroupement, dans un même mandat, de créances dues à un même fournisseur.

Le nombre de mandats rejetés connaît aussi une baisse. Il passe de 41 sur l'exercice 2009 à 31 sur l'exercice 2010.

### **3.2 La gestion des recettes**

La création d'un nouveau poste d'adjoint administratif a permis de réorganiser la gestion des recettes. Le service est désormais en mesure de d'assurer l'émission des titres de recettes de la facturation du prêt entre bibliothèques sur une base mensuelle. Il assure par ailleurs l'émission des titres relatifs à la location des espaces de stockage.

Un meilleur suivi des relances auprès des universités est désormais assuré.

En 2010, le nombre de titres de recettes émis par le service est en hausse de 4,73% par rapport à l'an dernier avec 1 219 titres contre 1 164 pendant l'exercice 2009.

Les factures sont adressées aux établissements tous les mois et les relances sont envoyées, le cas échéant, dans les 45 jours suivant l'envoi de la facture.

Le recensement des incidents de paiements est réalisé systématiquement.

L'agent chargé des recettes travaille également pour l'agent comptable en préparant les encaissements, c'est-à-dire en identifiant les virements sur le relevé trésor du CTLes et leur rapprochement avec les titres de recettes émis. Il devrait être mobilisé en 2011 sur la rédaction des marchés publics sous l'autorité du gestionnaire.

### **3.3 La gestion courante de l'établissement**

En 2010, l'action du service a porté sur les domaines suivants :

- **La gestion de l'immobilier :**
  - le renouvellement de la convention de répartition des charges avec la BNF qui a expiré le 31 décembre 2009 ;
  - la mise au point des conventions de groupement de service pour les marchés de rénovation du SSI et de changement des groupes froids ;
  - la négociation des devis et le suivi des travaux de mise aux normes des ascenseurs ;
  - la participation aux réunions du groupe technique dans le cadre de la mission du programmiste désigné pour la construction du nouveau silo.
  
- **Le suivi des contrats :**
  - la tenue du fichier des fournisseurs ;
  - le renouvellement ou reconduction de contrats.
  
- **La gestion des stocks :**

Pour répondre aux observations de la Cour des comptes, une gestion des stocks a été mise en place, en liaison avec le service des magasins, pour les conteneurs en polypropylène, les boîtes en carton neutre et les enveloppes à bulles.

Les chiffres ont été communiqués à l'agent comptable du CTLes qui les prendra en compte pour l'élaboration du compte financier 2010.

Par ailleurs, les écritures correspondant aux sorties d'inventaire autorisées par le Conseil d'administration le 25 novembre 2008 ont nécessité de la part du service d'importantes recherches, de 1995 à 2005, pour rapprocher les imputations budgétaires des imputations comptables. Cette opération permet à permis à l'agent comptable de procéder à la passation des écritures de sorties sur l'exercice 2010.

Une réflexion a été menée afin de définir un plan d'action pour procéder au recensement des « biens physiques » afin de pouvoir les comparer à l'inventaire comptable, des discordances ayant été constatées.

## **4. Les contrôles règlementaires de l'établissement**

L'établissement a fait l'objet en 2009-2010 d'un contrôle de la Cour des comptes dans le cadre du contrôle règlementaire auquel est soumis le centre.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2010, l'établissement a fait par ailleurs l'objet d'une inspection hygiène et sécurité.

#### **4.1 La Cour des comptes**

La Cour des Comptes a examiné le rapport sur les comptes et la gestion du CTLes pour les exercices 2004 à 2008.

Après examen des réponses écrites apportées aux observations provisoires qu'elle avait formulées, la Cour des Comptes a communiqué, au Directeur du CTLes, ses observations définitives.

La Cour a reçu de l'ordonnateur l'ensemble des justificatifs relatifs aux mandats de frais de transports et de mission.

La Cour a pris acte « avec satisfaction » de la décision de l'ordonnateur de mettre un terme à l'achat de vêtements personnels à usage professionnel.

La Cour prend acte de la prochaine mise en concordance entre l'inventaire physique et l'inventaire comptable de l'ensemble des biens acquis par le CTLes.

La Cour prend acte de la mise en place prochaine par l'ordonnateur d'une procédure de gestion des stocks pour les conteneurs en polypropylène alvéolaire, des cartons d'archives et du papier bulle.

La Cour a été informée que l'association des personnels (ACTL) prendra en charge l'ensemble des abonnements de périodiques généralistes et les acquisitions de monographies de loisirs et de culture générale.

La Cour a pris acte « avec intérêt » de la prise en charge à compter de 2011 de l'aide aux agents permettant de financer l'accès au restaurant interentreprises. Cette aide ne sera plus versée par l'association du personnel (ACTL).

La Cour a souligné « *l'absence récurrente de soutien financier au centre pour faire face à ses investissements* ».

La Cour des Comptes formule trois recommandations :

- 1) Il convient de s'engager dans la voie de l'établissement d'un contrat de performance entre le CTLes et la DGESIP sur le modèle des nombreux contrats qui lient les opérateurs de l'État à leurs tutelles.
- 2) Il convient de développer et adapter les fonctions de mutualisation du CTLes dans le contexte de la LRU et des redéploiements universitaires en Île-de-France.
- 3) Il convient de poursuivre l'amélioration de la gestion comptable (comptes de stocks, inventaire physique et rattachement des charges et des produits à l'exercice).

#### **4.2 L'Inspection hygiène et sécurité**

Le rapport de l'inspection hygiène et sécurité qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre est en cours de rédaction. Néanmoins l'inspecteur hygiène et sécurité a présenté les conclusions de son rapport lors du Comité technique paritaire du CTLes qui s'est tenu le 7 mars 2011.

Ces observations reprennent d'une part les deux recommandations qui ont été notifiées au directeur du CTLes dans un courrier en date du 14 décembre 2010 et qui concernent l'asservissement des portes coupe-feu, actuellement bloquées en position ouverte ainsi que l'installation d'un dispositif de protection contre les chutes d'objets sur la nacelle du magasin industriel.

En ce qui concerne le premier point, les travaux de réfection du système sécurité incendie permettront l'asservissement des portes coupe-feu.

En ce qui concerne l'installation d'un dispositif de protection contre les chutes d'objets sur la nacelle du magasin industriel, l'étude de faisabilité est en cours.

Les autres remarques et préconisations qui seront rappelées dans le rapport, concernent les vérifications techniques réglementaires, les plans de prévention, et le rôle de la médecine de prévention.

Le CTLes présentera lors du Conseil d'administration du second semestre 2011, l'ensemble des conclusions de ce rapport d'inspection.

## **5. La formation des personnels**

En 2010, 90 agents (un agent est compté autant de fois qu'il a suivi de formations) ont suivi une formation pour un total de 184 jours.

Le nombre moyen de jours de formation par agent est de 7,12 contre 3,33 en 2009. Le différentiel important entre 2009 et 2010 s'explique essentiellement par l'importance des formations (en termes de jours et d'agents formés) dédiées au nouveau système intégré de gestion d'archives.

Le nombre de jours de formation par agent en fonction est de 7,8 pour la catégorie A, de 6,4 pour la catégorie B et de 7,3 pour la catégorie C.

Aucun agent n'a été inscrit en 2010 à une formation dans le cadre de la formation initiale.

Cette année 9 agents dont 4 agents contractuels ont bénéficié de formations pour la préparation aux concours. Les formations concernées sont d'une part les formations en ligne pour la préparation aux concours de bibliothécaire, d'assistant de bibliothèque et de magasinier et d'autre part une formation à la note de synthèse dans le cadre des concours de conservateur et de bibliothécaire.

Les dépenses de formation se sont élevées à 20 449€ (contre 7 454€ en 2009). Les dépenses de rémunération des stagiaires sont quant à elles de 36 436€ (contre 19 002€ en 2009) et les indemnités liées à la formation de 4 610€.

Les dépenses de formation par rapport à la masse salariale sont de 8,10% (4,19% en 2009).

Les formations professionnelles ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes :

- hygiène et sécurité ;
- préparation aux concours ;
- formation à l'utilisation du nouveau système de gestion intégré d'archive du CTLes (Flora) ;
- formation à l'utilisation de divers logiciels (Excel, Logiciel de comptabilité, WinIBW).

Ces formations avaient été pour l'essentiel prévues au plan de formation qui a été adressé à la tutelle en septembre 2009.

Cette année le nombre de formations accordées aux personnels de catégorie C est important en raison des formations dédiées au nouveau système intégré de gestion d'archives et des formations relatives à la manutention des charges. Cette dernière s'inscrit dans les formations hygiène et sécurité de l'établissement.

En 2010, 6 agents ont fait valoir leur droit individuel à la formation (DIF) pour suivre une formation en anglais organisée par le CTLes dans ses locaux.

## **6. L'informatique**

Au 31 décembre 2010, les agents du CTLes utilisent 34 ordinateurs, dont 6 ordinateurs portables, 20 imprimantes et 6 serveurs. Dans le cadre de la mise à niveau du parc informatique, 2 ordinateurs de bureau et 1 imprimante ont été acquis afin de remplacer des matériels obsolètes ou hors d'usage.

En 2011, le CTLes devrait remplacer son serveur de fichiers ainsi que le matériel réseau.

Le projet de réinformatisation du CTLes a permis à l'établissement de passer en vérification de service régulier. La réception du lot 1 qui concerne le système intégré de gestion d'archives et de bibliothèques devrait intervenir début mai 2011.

Au cours du deuxième semestre 2011, l'établissement poursuivra sa collaboration avec la Société EVER TEAM dans le cadre du lot 2 du marché de réinformatisation qui concerne la mise en place d'une plate-forme de travail commune avec les bibliothèques partenaires.

### **III. LES ORIENTATIONS POUR 2011**

Les orientations pour l'année 2011 ont été présentées lors du Conseil d'administration du 24 novembre 2010. Il s'agit d'une part de confirmer les objectifs que s'est fixé le CTLes depuis 2008, à savoir, mieux identifier et mieux répondre aux attentes de ses partenaires et valoriser les services rendus, et d'autre part de gérer au mieux la situation de saturation des magasins en préparant notamment le départ de près de 9 kilomètres linéaires de collections vers la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

La réalisation du déménagement des collections de la BULAC nécessitera en 2011 une préparation logistique et intellectuelle sur les fonds concernés, en particulier sur l'exhaustivité et l'exactitude des données recensées dans le système intégré de gestion d'archives du CTLes. L'établissement s'attachera à faciliter les opérations d'enlèvement des collections prises en charge par la BULAC.

Maintenir et améliorer la qualité des prestations offertes aux bibliothèques de l'enseignement supérieur d'Île-de-France, en matière de transferts, de communications, de traitement, et de suivi administratif.

Ces orientations se déclineront de la manière suivante :

Dès janvier 2011, le CTLes augmentera la fréquence de communication des documents dans le cadre du prêt entre bibliothèques en assurant la desserte par navette des bibliothèques versantes du lundi au vendredi.

En 2011, le CTLes lancera un nouveau marché de transferts qui couvrira la période de septembre 2011 à juillet 2013 (28 mois). Le recensement des besoins auprès de l'ensemble des bibliothèques franciliennes sera mené d'avril à juin 2011.

Dans le cadre du projet de construction d'une extension du silo du CTLes, l'établissement poursuivra le travail de pré-programmation et de programmation avec le nouveau programmiste ainsi que sa réflexion afin de mesurer l'accroissement de la charge de travail des services qui est liée à l'augmentation du prêt des documents.

Il est certain que pour les personnels scientifiques et techniques des bibliothèques, ainsi que pour les personnels administratifs, les conséquences induites par la gestion de ce nouvel espace de stockage auront un impact sur la formalisation des processus de travail.

Le centre poursuivra, en collaboration avec la Bibliothèque interuniversitaire de santé, l'instruction du dossier relatif au traitement des collections de périodiques de médecine dans le cadre de la conservation partagée. Le traitement de l'ensemble des listes par les établissements participants devrait être achevé dans le courant du premier semestre 2012.

Le CTLes organisera en 2011 une nouvelle manifestation ayant pour thème la *Mutualisation et la coopération dans le cadre de la conservation partagée*. Cette manifestation qui vise à présenter les expériences qui sont menées à Paris et en Province, mais aussi à l'étranger, devrait permettre d'encourager le développement de nouveaux plans de conservation partagée, notamment en Île-de-France.

Dans le cadre du prêt, l'établissement poursuivra en interne le recensement des documents non restitués suite à un prêt. Il poursuivra ses échanges avec les établissements versants dans le cadre d'un programme visant à sensibiliser les personnels aux contraintes liées à cette activité.

Dans le domaine de la gestion administrative, le CTLes s'attachera dans le courant de l'année 2011 à réaliser un inventaire exhaustif de ses biens afin que l'inventaire comptable et l'inventaire physique soient cohérents.

Le CTLes continuera à soutenir activement la politique de formation du personnel. Les actions de formation inscrites au Plan de formation 2011, permettront notamment d'accompagner le perfectionnement professionnel des agents, de leur donner les moyens de diversifier leurs compétences et de soutenir leurs aspirations à un développement personnel.

La réalisation du voyage d'études annuel qui est organisé par le CTLes depuis 2005, permet par ailleurs d'accompagner les actions de formation en faisant découvrir aux personnels la réalité documentaire d'établissements qui leur resterait sinon largement méconnue. Le voyage d'études qui a eu lieu à Lyon les 24 et 25 mars 2011 a donné lieu en particulier à une présentation du projet de construction de la Réserve documentaire lyonnaise de l'enseignement supérieur. Le projet de construction de ce silo offre beaucoup de points communs avec le projet d'extension du CTLes et nourrira la réflexion menée en interne sur l'extension du CTLes.

Au cours du premier semestre 2011, l'établissement procédera aux corrections des dernières anomalies du nouveau logiciel de gestion d'archives et de bibliothèque FLORA et se consacrera dès le deuxième semestre au développement de la plate-forme de travail commune avec les bibliothèques partenaires.

## **LISTE DES ANNEXES**

### **Annexe 1, Les collections au CTLes**

- Les collections en dépôt et en cession au 31 décembre 2010 p. 28
- Les documents versés en 2010 par établissement et par statut p. 29
- Classement des établissements ayant versé le plus grand nombre de collections p. 30
- Répartition des collections par type de versement p. 30

### **Annexe 2, Le stockage provisoire**

- Tableau des collections conservées au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2010 p. 31

### **Annexe 3, Les communications par fonds d'origine en 2010**

- Etat détaillé des communications par fonds d'origine p. 32

### **Annexe 4, Les communications par type de documents et par statuts**

- Communications par type de documents entre 1999 et 2010 p. 33
- Répartition des communications par types de documents et par statut p. 33

### **Annexe 5, Les communications par champ disciplinaire**

- Répartition par discipline, tous types de documents confondus p. 34
- Répartition des monographies par champs disciplinaires p. 35
- Répartition des périodiques par champs disciplinaires p. 36
- Répartition des thèses par champs disciplinaires p. 37
- Répartition des mémoires de 2<sup>e</sup> cycle par champs disciplinaires p. 38

### **Annexe 6, La conservation partagée des périodiques de médecine**

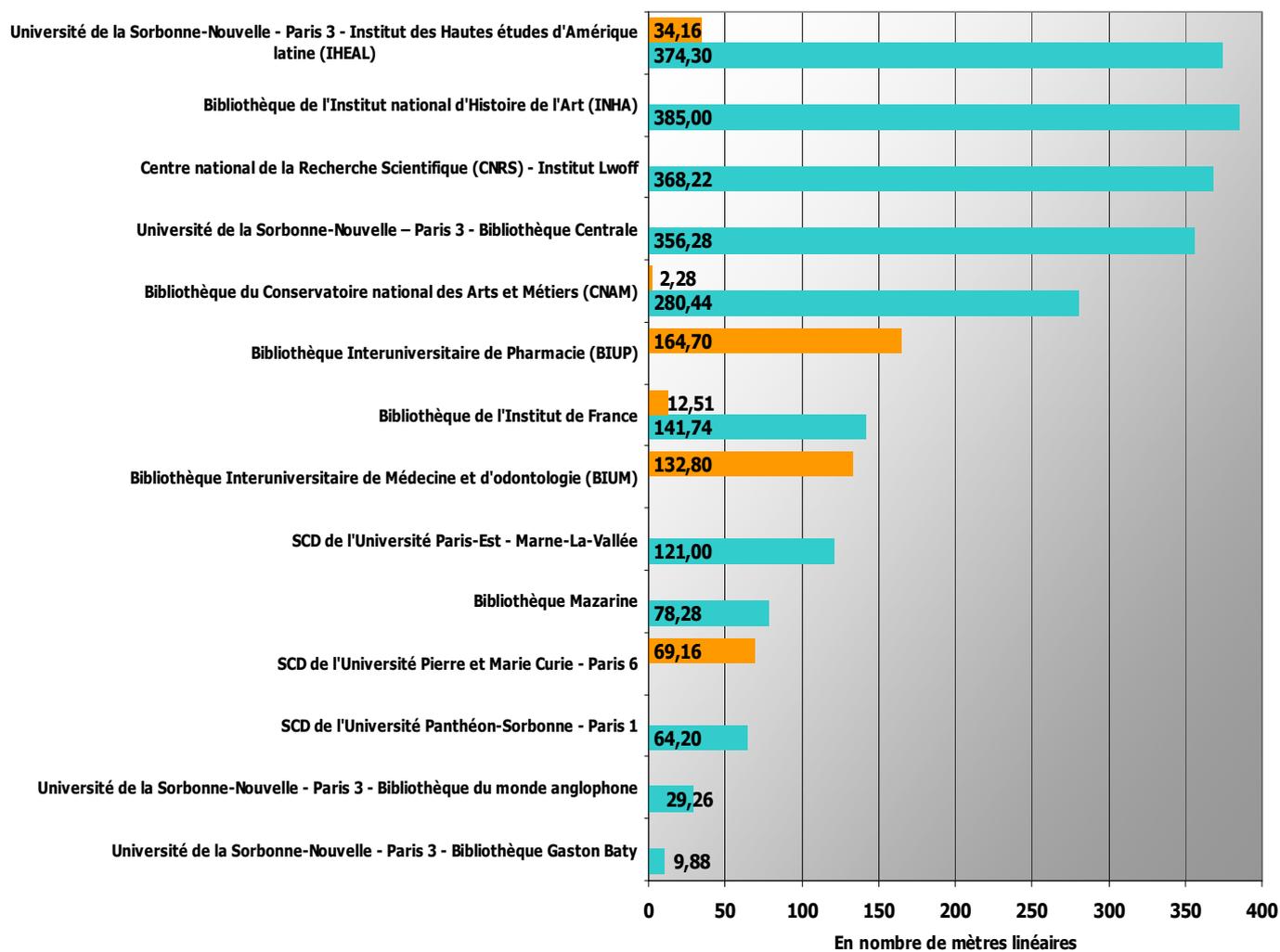
- Nombre de titres par liste p. 39
- Mètres linéaires transférés dans le cadre du plan depuis 2005 p. 39
- Détail des transferts intervenus en 2010 p. 40



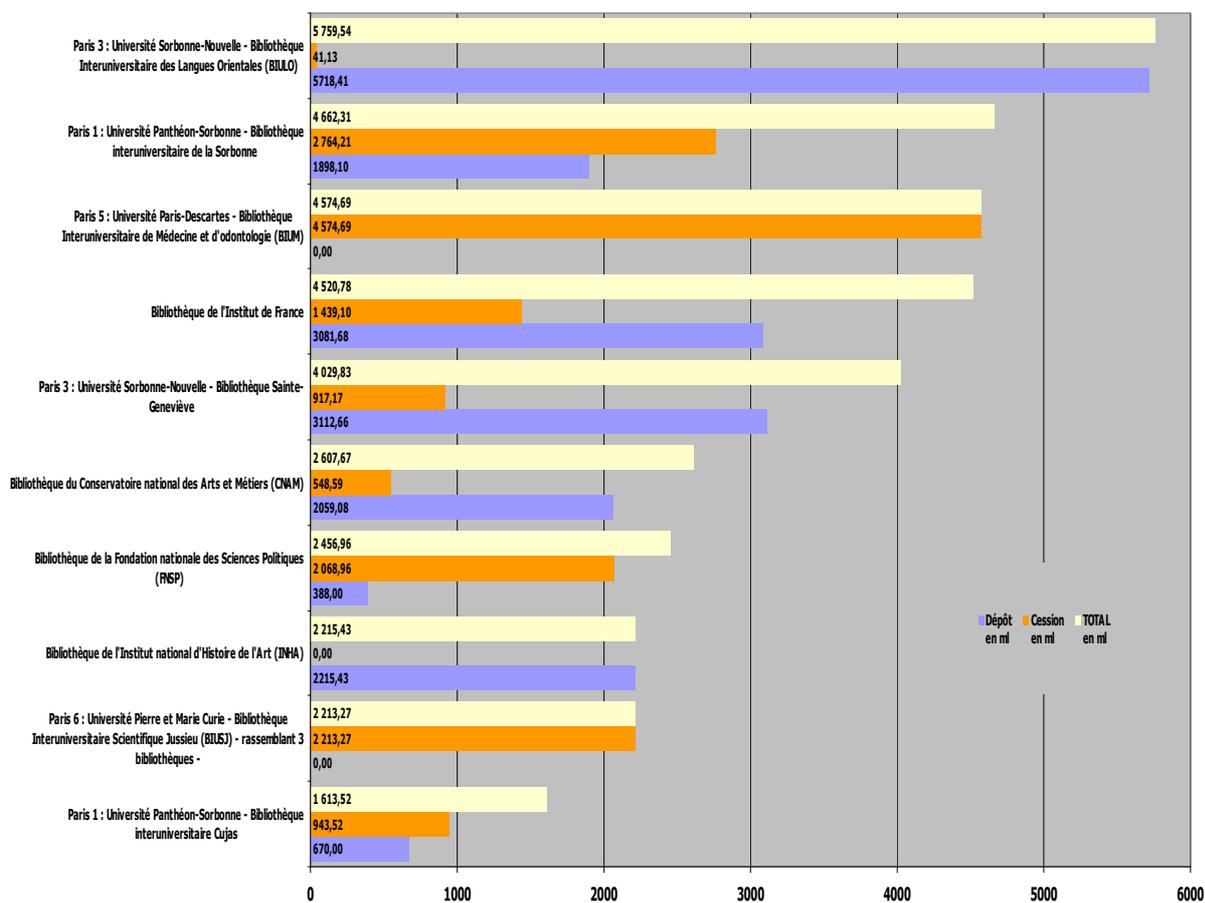
**ANNEXE 1**

**Bibliothèques versantes en 2010 par types de versement en ml**

■ Dépôt ■ Cession

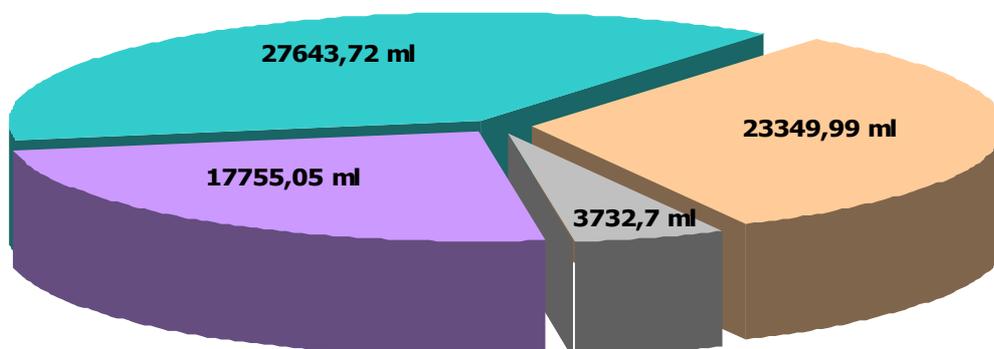


Classement des 10 établissements ayant versé le plus de collections au CTLes au 31 décembre 2010



Répartition des collections par type de versement au 31 décembre 2010

■ Dépôt (38,14%) ■ Cession (32,22%) ■ Stockage provisoire (5,15%) ■ Sorbonne (24,50%)



**ANNEXE 2**

**Documents conservés au titre du stockage provisoire au 31 décembre 2010**

<b>Etablissements</b>	<b>mètres linéaires</b>	<b>Collections non conditionnées</b>	<b>Nombre de cartons</b>	<b>Boîtes atypiques</b>	<b>Durée de stockage prévue</b>	<b>Retour prévu</b>
<b>Université la Sorbonne nouvelle - Paris 3</b>	112,8		282		8 ans	27/06/2010
<b>Ecole nationale des Chartes</b> <i>(fonds Canavesio)</i>	60,4		151		5 ans	15/09/2012
<b>Ecole nationale des Chartes</b>	50,8		127		5 ans	25/05/2012
<b>Bibliothèque Jacques Doucet</b>	114		285		5 ans	01/08/2010
<b>Université Paris nord - Paris 13</b> <i>(bibliothèque marxiste)</i>	793,6		1 984		5 ans	10/04/2010
<b>BULAC</b>	2 278,3	7,6	5 226	1 041	5 ans	du 01/06/2010 au 30/11/2010
<b>Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne</b>	315,2		788		5 ans	17/05/2014
<b>TOTAUX</b>	<b>3725,10</b>	<b>7,6</b>	<b>8 843</b>	<b>1 041</b>		

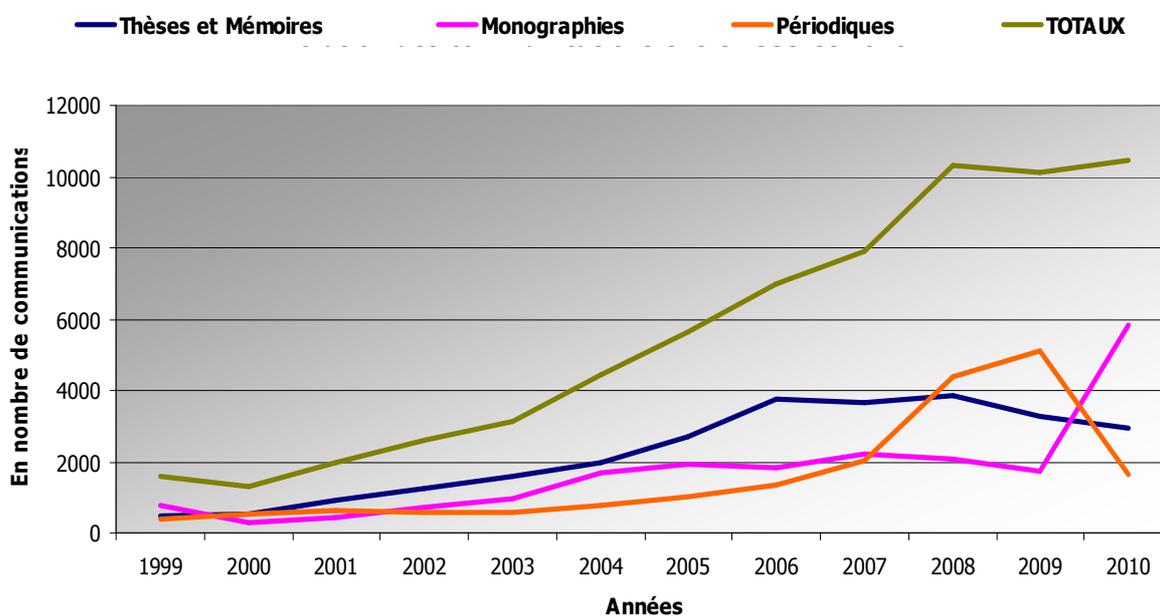
**Le stockage provisoire occupe un total de près de 3 733 mètres linéaires (3 732,70) dans les magasins du CTLes**

ANNEXE 3

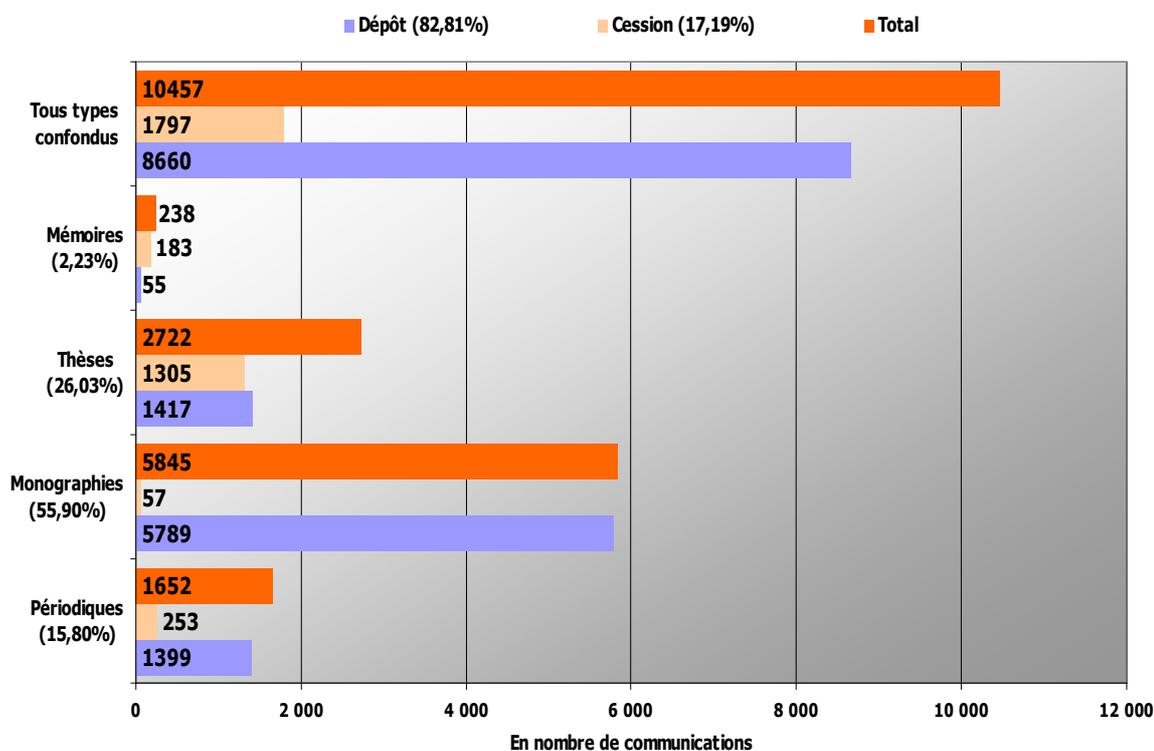
Tableau des communications 2010 par fonds d'origine					
	Etablissements	Nombre de communications		Etablissements	Nombre de communications
1	Académie nationale de Médecine	2	22	INRP	1
2	Bibliothèque de documentation internationale contemporaine	2	23	INSEE	6
3	Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes	304	24	Institut de Droit Comparé	1
4	Bibliothèque interuniversitaire de santé	581	25	Institut de France	182
5	Bibliothèque interuniversitaire des Langues Orientales	981	26	Institut national d'histoire de l'Art	3 690
6	Bibliothèque Mazarine	87	27	Maison des Sciences de l'Homme	109
7	Bibliothèque Sainte-Geneviève	454	28	Musée de l'Homme	22
8	BIU Sorbonne	498	29	Museum national d'histoire naturelle	8
9	BIUS Jussieu	169	30	Observatoire	64
10	Broussais	2	31	SCD Paris 1 - Panthéon Sorbonne	264
11	Centre de Documentation des Mondes russes et turcs - CDMRT	6	32	SCD Paris 11	9
12	Centre d'études africaines	8	33	SCD Paris 12	19
13	Centre d'études slaves	419	34	SCD Paris 13	5
14	Centre national des Arts et métiers	201	35	SCD Paris 3	1 203
15	Centre Technique du livre de l'enseignement supérieur	5	36	SCD Paris 4	248
16	Collège de France	2	37	SCD Paris 5	38
17	Cujas	474	38	SCD Paris 7	12
18	EHESS	82	39	SCD Paris 8	6
19	ENSEA	1	40	SCDM Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	12
20	FNSP	126			
21	IHEAL	154	<b>40 établissements : 10 457 communications</b>		

**ANNEXE 4**

**Communications par type de document entre 1999 et 2010**

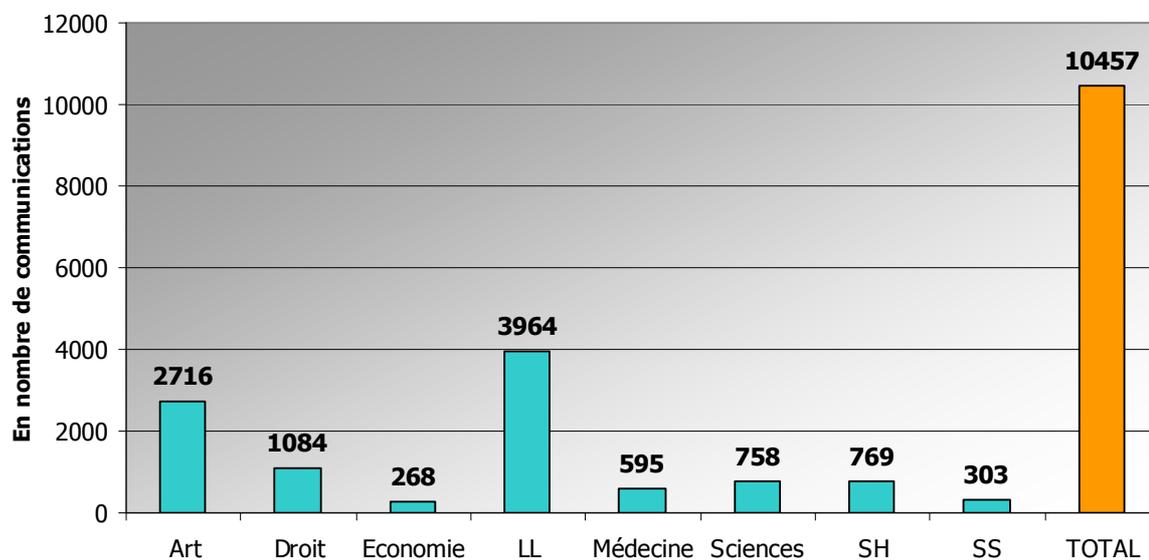


**Répartition des communications par types de documents et par statuts**

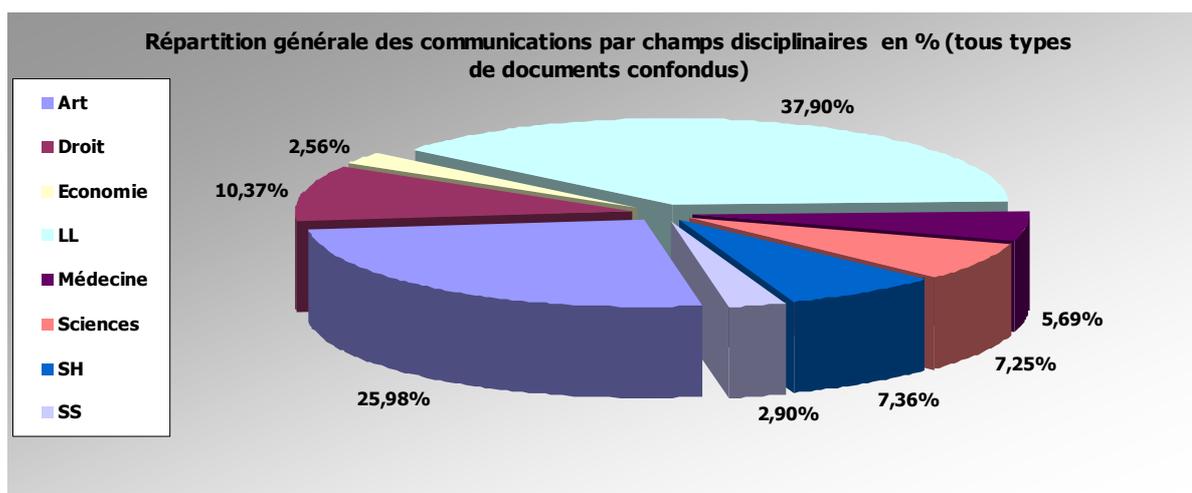


**ANNEXE 5**

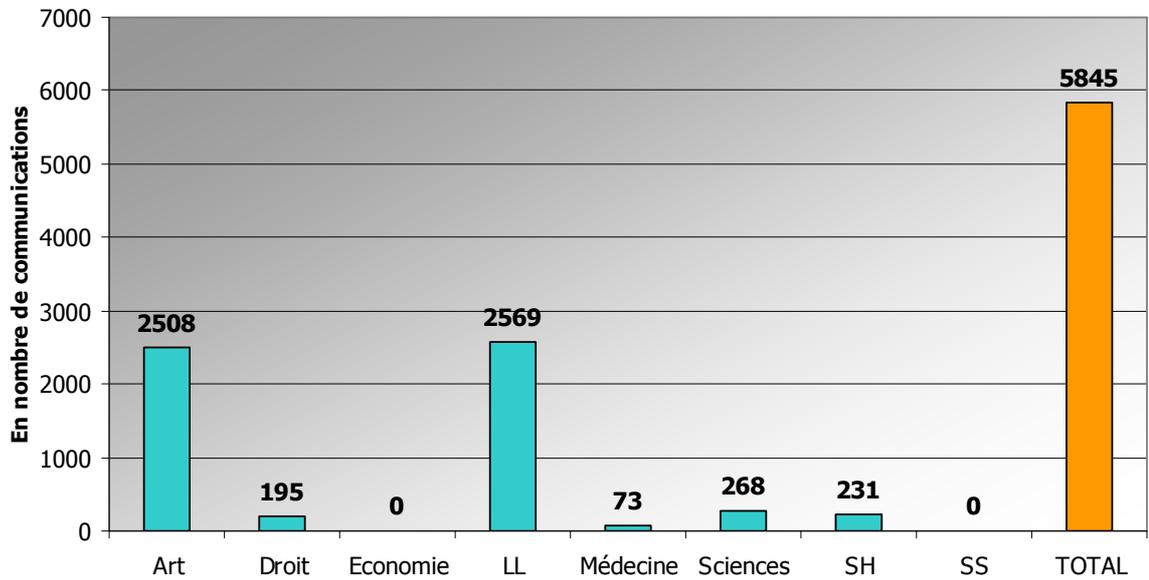
**Répartition générale des communications par champs disciplinaires  
(tous types de documents confondus)**



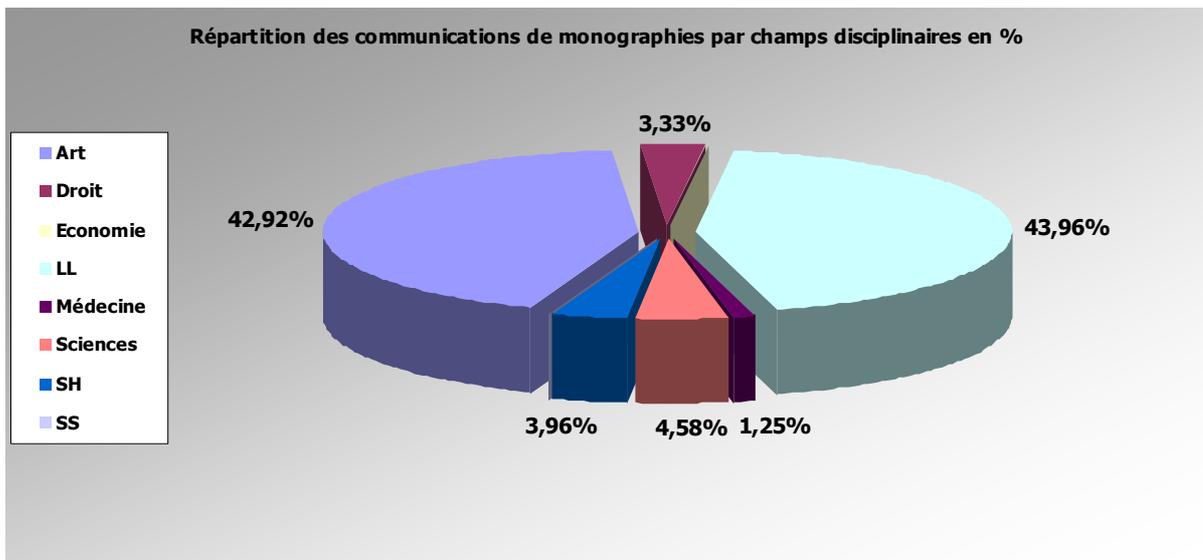
**Répartition générale des communications par champs disciplinaires en % (tous types de documents confondus)**



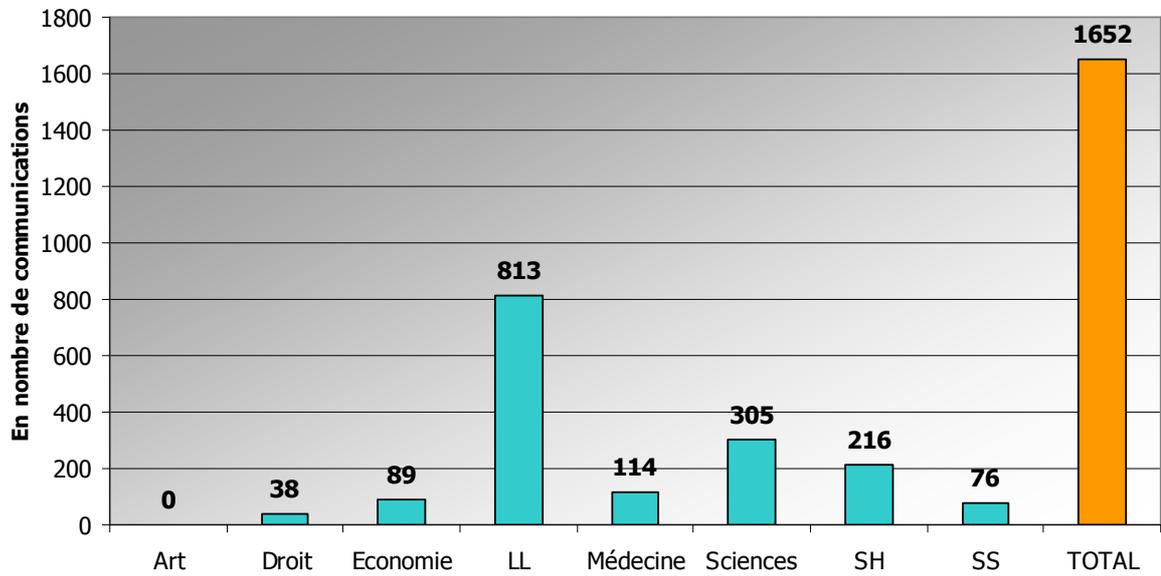
**Répartition des communications de monographies par champs disciplinaires**



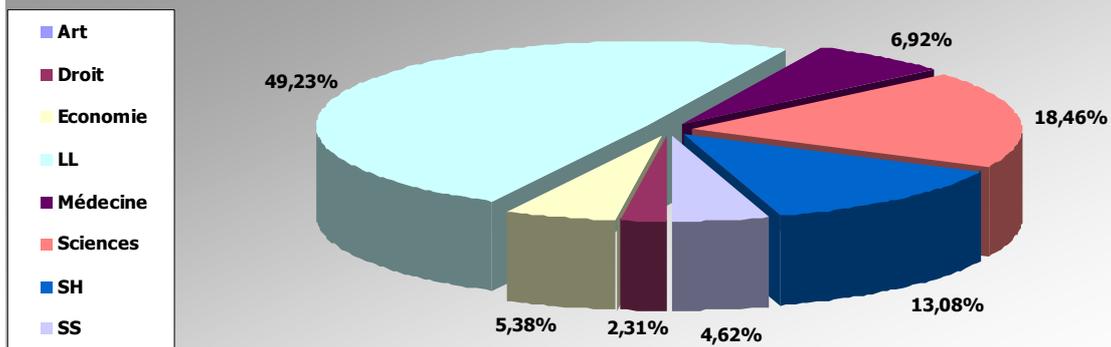
**Répartition des communications de monographies par champs disciplinaires en %**



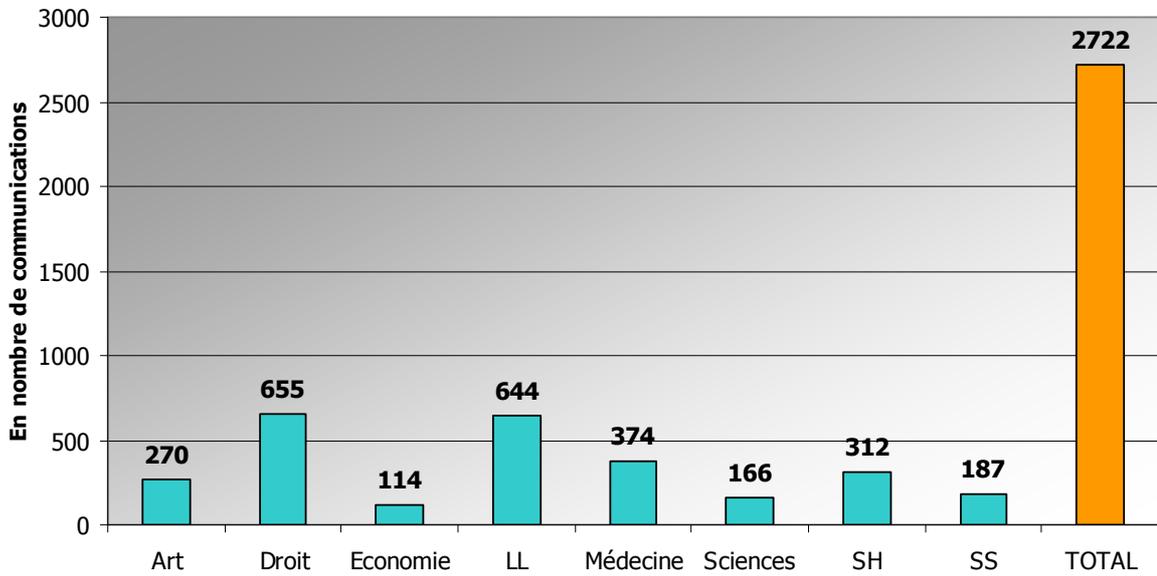
**Répartition des communications de périodiques par champs disciplinaires**



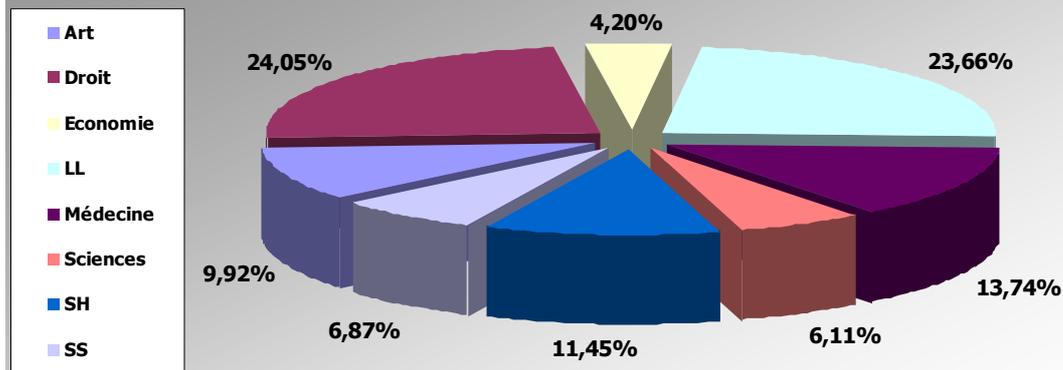
**Répartition des communications de périodiques par champs disciplinaires en %**



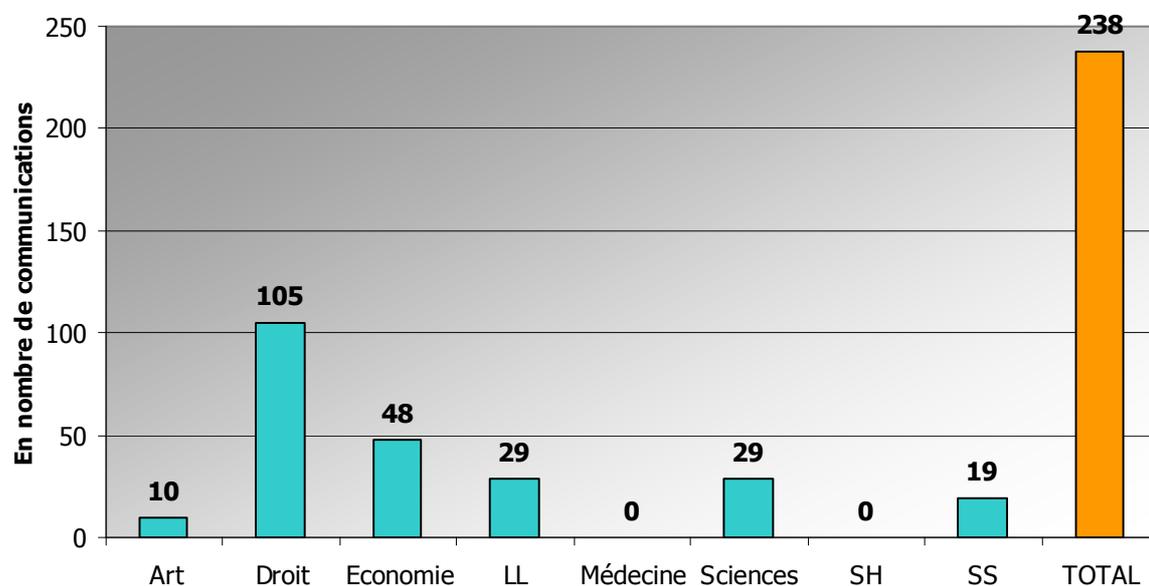
Répartition des communications de thèses par champs disciplinaires



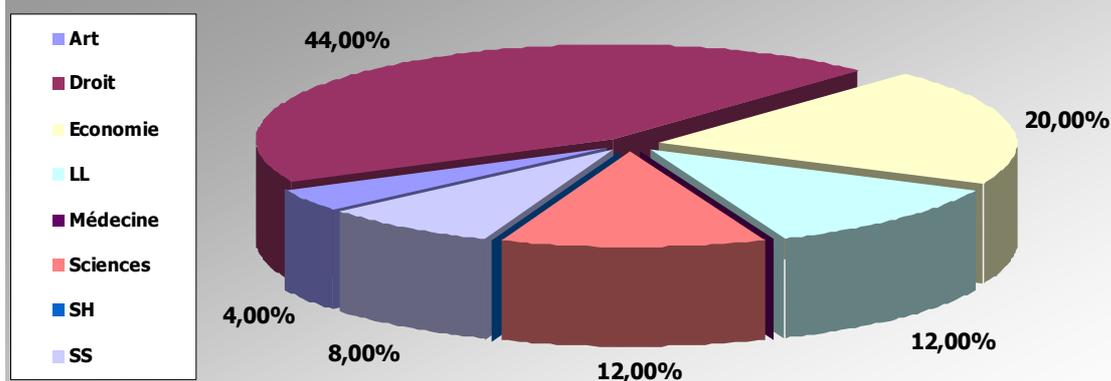
Répartition des communications de thèses par champs disciplinaires en %



**Répartition des communications de mémoires de 2<sup>ème</sup> cycle par champs disciplinaires**



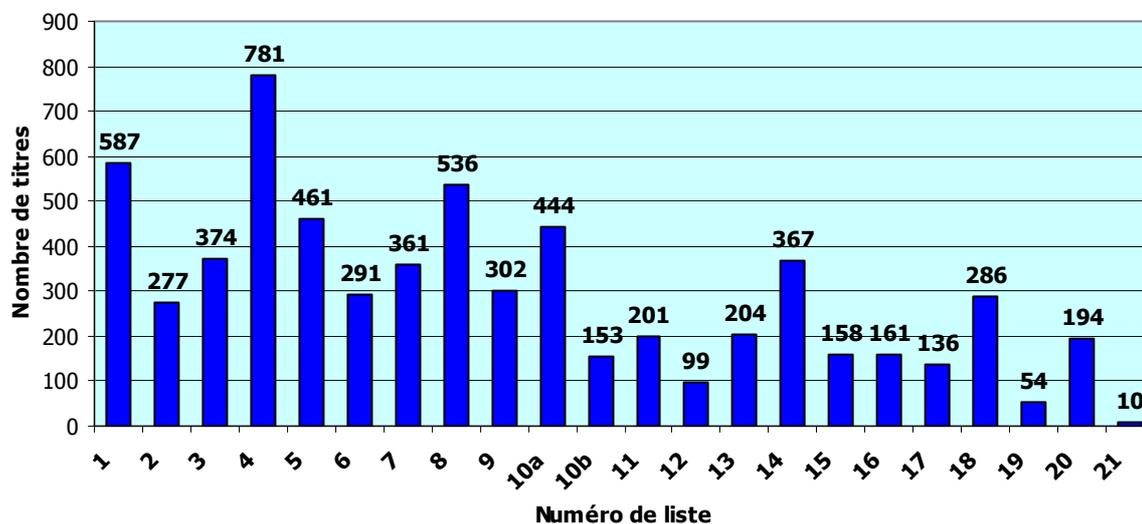
**Répartition des communications de mémoires de 2<sup>ème</sup> cycle par champs disciplinaires en %**



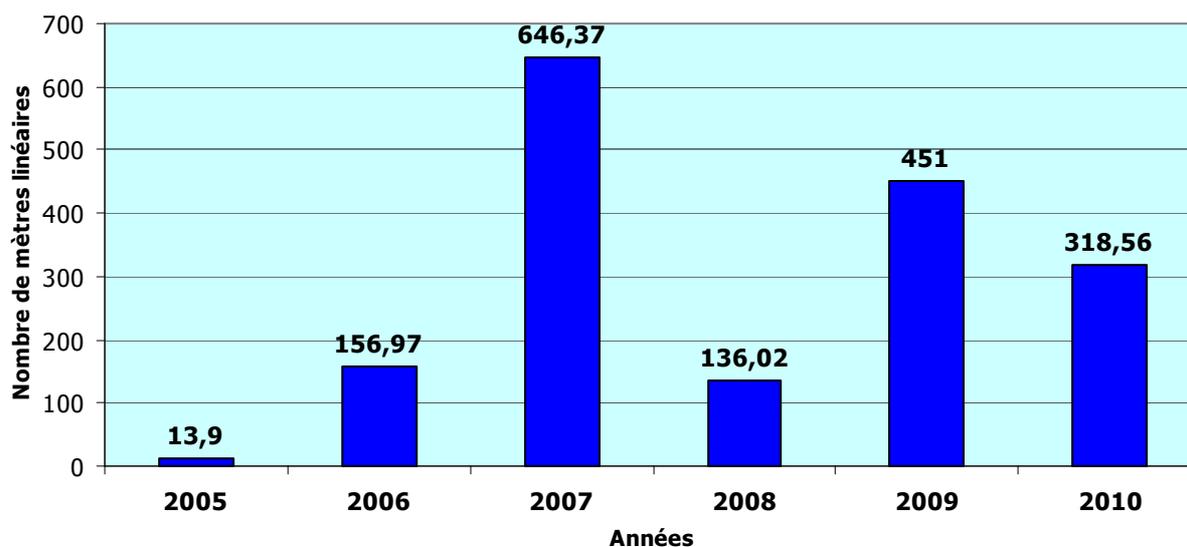
**ANNEXE 6**

**Conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France**

Nombre de titres par liste



Mètres linéaires transférés dans le cadre du  
*Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France*



■ **Rapport d'activité pour l'année 2010**

<b>Transferts réalisés en 2010 dans le cadre du Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France</b>				
<b>Etablissement versant</b>	<b>Etablissement destinataire</b>	<b>Métrage linéaire transféré</b>		
Académie nationale de médecine	BIUS	0,1		
Académie nationale de médecine	BIUS	3,01		
Académie nationale de médecine	BIUS	0,05		
BIUS	Académie nationale de médecine	5,15	<b>Transferts réalisés par le CTLes</b>	
BIUS	UPMC - Tenon	0,23	<b>A destination de la BIUM</b>	<b>A destination d'autres établissements</b>
CTLes	BIUS	3,2	3,2	
CTLes	BIUS	0,1	0,1	
CTLes	BIUS	0,38	0,38	
CTLes	BIUS	1,77	1,77	
CTLes	BIUS	2,84	2,84	
CTLes	Académie nationale de médecine	12,17		12,17
CTLes	Académie nationale de médecine	1,4		1,4
CTLes	Paris 6 - Delarue	0,85		0,85
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,27	<b>Total : 8,29 ml</b>	<b>Total : 14,42 ml</b>
Paris 5 - Cordeliers	BIUS	2,62	<b>Total cumulé : 22,71 ml</b>	
Paris 7 - Villemin	BIUS	2,25		
UPMC - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de médecine	0,01		
UPMC - Pitié-Salpêtrière	BIUS	0,05		
UPMC - Saint-Antoine (Axial-Caroli)	Académie nationale de médecine	0,13		
UPMC - Saint-Antoine (Axial-Caroli)	BIUS	7,12	<b>Transferts à destination du CTLes</b>	
UPMC - Trousseau	BIUS	0,01	<b>En provenance de la BIUM</b>	<b>En provenance d'autres établissements</b>
BIUS	CTLes	252,3	252,3	
Académie nationale de médecine	CTLes	0,9		0,9
Académie nationale de médecine	CTLes	0,76		0,76
Paris 5 - Cordeliers	CTLes	1,98		1,98
Paris 12 - Cochin	CTLes	4,25		4,25
UPMC - Saint-Antoine (Axial-Caroli)	CTLes	3		3
UPMC - Saint-Antoine (Axial-Caroli)	CTLes	2,2		2,2
Paris 12 - Cochin	Académie nationale de médecine	4,31	<b>Total : 252,3 ml</b>	<b>Total : 13,09 ml</b>
Paris 12 - Cochin	BIUS	0,04	<b>Total cumulé : 265,39 ml</b>	
Paris 12 - Cochin	BIUS	0,2		
Paris 12 - Cochin	BIUS	0,6		
Paris 12 - Cochin	BIUS	0,73		
Paris 12 - Cochin	BIUS	1,25		
Paris 12 - Cochin	Paris 5 - Cochin	0,04		
Paris 12 - Cochin	Paris 5 - Cochin	0,3		
Paris 12 - Cochin	Paris 5 - Saints-Pères	0,03		
Paris 12 - Cochin	Paris 5 - Saints-Pères	0,51		
Paris 12 - Cochin	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - Cochin	Paris 7 - Bichat	0,01		
Paris 12 - Cochin	Paris 7 - Bichat	0,07		
Paris 12 - Cochin	UPMC - Biologie Recherche	1,35		
<b>Total</b>		<b>318,56 ml</b>		